



RÉGION ACADÉMIQUE
BRETAGNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Délégation régionale académique
à la jeunesse, à l'engagement
et aux sports

sésame PARCOURS
EMPLOI
SPORT
ANIMATION



Bilan du dispositif **SESAME** 2015-2022 en Bretagne

ufolep


FÉDÉRATION FRANÇAISE
SPORTS POUR TOUS


B.I.S.


Formations

Geio

PRÉFACES

© André QUERRE



SESAME est un dispositif dédié aux politiques publiques d'insertion professionnelle des jeunes dans les champs de l'animation et du sport. Il s'inscrit notamment dans la dynamique interministérielle amplifiée par la feuille de route « développement de l'emploi et de l'insertion par et dans le sport » en date du 7 novembre 2022 puis par le Grenelle de l'emploi et des métiers du sport depuis le 5 juin 2023.

Loin d'être un dispositif comme les autres, il a été travaillé, en Bretagne, au plus près de son cœur de cible, les jeunes bénéficiaires les plus éloignés de l'emploi et les plus fragiles. C'est l'alliance et la complémentarité des différents partenaires associatifs et du réseau à la jeunesse, à l'engagement et aux sports au sein d'une véritable « communauté éducative » qui ont construit une dynamique destinée à des fins d'insertion à la fois sociale et professionnelle.

Cette communauté a su développer au long de ces années des compétences liées aux métiers de l'animation et de l'encadrement sportif, à des compétences d'ingénierie de formation et liées à l'accompagnement des bénéficiaires.

SESAME a pu notamment voir son déploiement sur l'ensemble du territoire breton en 2021 et 2022 (au moins un parcours implanté dans chaque département), permettant de proposer une réponse au plus près du lieu de vie de chaque bénéficiaire.

Ce bilan 2015-2022 ont vocation, au-delà de produire des données quantitatives et qualitatives, à présenter ce dispositif, sa construction et son développement à partir de la rencontre de quelques jeunes qui ont accepté de témoigner sur leur parcours, ce qui reste probablement la valeur ajoutée la plus significative que SESAME a pu contribuer à développer.

Un grand merci aux différents acteurs pour leur engagement sur la durée.

Bonne lecture à vous.



Marianne BESEME

Délégue académique à la
Jeunesse, à l'Engagement et aux Sports
DRAJES de Bretagne

PRÉFACES



Un peu d'histoire : L'Ufolep, fédération sportive multi-sports affinitaire créée en 1928 forte de ses 350000 adhérents avec pour valeurs fondamentales Laïcité – Citoyenneté – Respect de l'humain – Egalité – Mixité, ... et pour le sport une définition « le sport autrement » pas d'élitisme mais l'application de nos valeurs d'égalités.

L'Ufolep Bretagne est présente sur le dispositif SESAME depuis la création de ce dernier via la mise en place des « parcours coordonnés », dispositif d'accompagnement des jeunes (créé par les services Jeunesse et sports d'Ille et Vilaine en 2011) vers l'insertion et l'emploi avec pour fil rouge le sport et nos valeurs.

Depuis 2015, environ 250 jeunes ont pu bénéficier du dispositif SESAME animé par l'Ufolep Bretagne, dispositif qui nous a permis de financer et mettre en place des formations (bafa, cqp, psc1) ainsi que des séjours de remobilisations. Notre dispositif « parcours » est toujours en évolution et réflexion en s'adaptant aux différentes contraintes sociétales et financières. Sans ce financement important nous ne pourrions assurer une insertion de qualité à destination des jeunes de moins de 25 ans en échec dans le schéma classique scolaire et professionnel.

Cette enveloppe SESAME entièrement consacré à l'insertion des jeunes est un maillon indispensable de la chaîne de financement.

Olivier CERTENAIS
Président du Comité Régional UFOLEP

PRÉFACES

© André QUERRE



En 2019, lorsque, Didier Buet de la DDCSPP 35, nous a proposé de nous engager dans la mise en place d'un Parcours SESAME, nous n'avons pas hésité une seule seconde. A l'époque notre équipe n'était pas aussi structurée qu'en 2024, mais cette proposition faisait sens pour notre mouvement Sportif. Pour rappel, dès son origine, début des années 50, la Fédération Française Sports pour Tous a souhaité placer les activités physiques et sportives au centre de l'organisation sociale, favorisant ainsi la relation de l'individu aux environnements, dans ses différents temps de vie que furent et sont toujours : les temps éducatifs, les temps professionnels et enfin ceux du loisir. Ces dernières années, le mouvement Sports pour Tous, a orienté ses priorités sur le développement de la capacité d'accueil des publics les plus diversifiés, et tout particulièrement les personnes les plus éloignées de la pratique sportive.

SESAME, est un parcours qui favorise les interactions, de l'individuel au collectif, permettant dans la durée, à chaque jeune en rupture avec la société, de construire son avenir professionnel et social. A ce jour, Sports pour Tous Bretagne déploie deux parcours, l'un à Pontivy et l'autre à Douarnenez. SESAME est un véritable tremplin pour des jeunes en déshérence. Le diplôme sportif aussi important soit-il, n'est pas notre finalité, ce parcours s'inscrit, dans cette permanence historique, énoncée dans l'article 1 de nos statuts avec cette volonté de « promouvoir les activités physiques et sportives, de détente et de loisir, à tous les âges et dans tous les milieux. La Fédération considère ces activités comme un élément important de l'éducation, de la culture, de la santé publique, de l'intégration et de la participation à la vie sociale ».

Pour la petite histoire, deux jeunes de la première session ont intégré l'équipe d'évaluateurs au sein de l'équipe pédagogique, l'un d'entre eux intervient également sur les formations.

Enfin, la mise en place d'une communauté éducative qui rassemble les organismes de formation, les services de la DRAJES et les missions locales, est un véritable atout pour notre comité Sports pour Tous en termes d'organisation, de structuration et d'accompagnement pédagogique et financier. Sur ce dernier point l'accès au marché de la région est un soutien vital pour la pérennité de notre engagement.

Georges Thomas
Président du Comité Régional
Sports pour Tous Bretagne

PRÉFACES



L'association Breizh Insertion Sport avec le soutien de la DDETS et du SDJES coordonne depuis 2021 un dispositif de formation nommé BAFA "solidarité".

Dans ce cadre, des jeunes Breilliens sont identifiés pour intégrer ce dispositif d'accompagnement et de formation, la subvention SESAME allouée en 2021 et 2022 a permis à 10 jeunes par année de bénéficier d'un BAFA financé et d'être accompagnés par des référents pédagogiques de l'association.

Le repérage des jeunes sur l'ensemble du département a permis d'accompagner des jeunes issus de milieux ruraux notamment du pays de Brocéliande, Fougères et Redon.

De plus, le dispositif SESAME a permis à des jeunes de bénéficier d'une aide complémentaire pour soutenir leur projet de formation dans les métiers du sport et de l'animation, de lever des freins financiers liés à la mobilité et l'acquisition de matériel informatique.

La volonté de faire vivre une communauté éducative entre les acteurs de la région Bretagne, de favoriser les échanges et de créer des passerelles entre les territoires, renforce la dynamique territoriale et favorise l'accès à la formation des jeunes éloignés des dispositifs de droits communs.

Patrice Beaux
Président de l'association
Breizh Insertion Sport

PRÉFACES



O'Formations a démarré sa première promotion CPJEPS en février 2021. Nous étions alors le premier organisme à être habilité sur la région Bretagne et avons pu bénéficier du concours du dispositif SESAME pour nous accompagner et accompagner nos jeunes apprenants.

Le dispositif nous aura notamment permis de sécuriser les parcours de jeunes ayant de nombreux freins connexes à la formation. Mobilité complexe, absence de solution de logement, non équipement en matériel informatique, autant de sujets auxquels nous avons été confrontés et qui ont pu trouver des éléments de réponse à travers le soutien de SESAME.

Pour les 3 premières promotions l'aide financière accordée à notre organisme de formation aura permis de déclencher un co-financement régional et, grâce à cela notamment, mettre en place un binôme permanent de formateurs. Ce Binôme s'est avéré indispensable pour accompagner efficacement une promotion de 12 à 16 personnes avec des parcours et des rapports aux apprentissages complexes.

En sus de cette aide, l'accompagnement individualisé permis par SESAME aura facilité l'acquisition d'un ordinateur reconditionné pour un stagiaire, rendu possible la suite d'un parcours en levant les freins à la mobilité ou à l'hébergement.

Bruno CHERON
Co-fondateur O'Formations

PRÉFACES



Dans le cadre de l'engagement de la Fédération Nationale Profession Sport & Loisirs auprès du Ministère en charge des sports, nous nous sommes investis dans le dispositif SESAME Breton afin d'accompagner les jeunes vers une entrée en emploi ou une poursuite de formation.

En 2022, l'accompagnement que nous avons pu conduire au début s'est fait progressivement de façon individuelle, il a fallu que les bénéficiaires identifient quel était notre rôle et à quels besoins nous répondions dans leurs parcours.

L'année suivante c'est auprès des deux parcours collectifs (Pontivy et Douarnenez) conduits par le comité régional Sports pour Tous que nous sommes intervenus pour les jeunes qui étaient en fin de formation au CQP animateur de loisir sportif ce qui a permis un suivi plus fluide.

Aujourd'hui encore ce sont plusieurs jeunes en poursuite de formation (CP JEPS, BNSSA, BP JEPS AAN...) qui sont accompagnés par la conseillère en insertion professionnelle de Profession Sport & Loisirs Bretagne. Un travail partenarial avec le comité régional Sports pour Tous est programmé pour une mise en relation avec des jeunes en tout début de parcours.

Notre objectif reste de poursuivre l'accompagnement des jeunes issus de ce dispositif vers une continuité et une dynamique déjà amorcées et travaillées par les différents partenaires du dispositif régional avec un maillage entre les diverses institutions qui fonctionne plutôt bien et qui permet aux bénéficiaires de rester dans un mouvement d'insertion socioprofessionnelle qui est, au-delà du diplôme, un enjeu majeur.

Bérengère HAMEL

Conseillère insertion professionnelle
Profession Sport & Loisirs Bretagne

I) Le dispositif SESAME c'est quoi ?

A. Sur le plan national	9
B. Sur le plan régional	9
C. La genèse, une expérimentation dynamique	10

II) Le bilan Breton qui concerne la période 2015-2022.

A. Les données quantitatives	12
a. Les jeunes qui sont encore dans le dispositif	13
b. les jeunes sortis du dispositif	14
B. Les données qualitatives	16
a. Interviews	16
La transition vers l'emploi	18
b. Action de développement de la qualité de l'accompagnement social	10
La transition vers l'emploi	18
b. Action de développement de la qualité de l'accompagnement social	19

III) Synthèse et analyse des données recueillies au 31/12/2022.

A. Le dispositif	23
Les freins à l'insertion professionnelle	23
L'organisation du dispositif	23
Les choix et stratégies	16
B. Les transformations constatées	24
C. L'insertion professionnelle	25
Des sorties positives	25
Des sorties dynamiques	25

III) Annexes.

Interviews	26
Action de développement au service du projet du jeune	39

A. Sur le plan national

Le dispositif SÉSAME (Sésame vers l'Emploi dans le Sport et l'Animation pour les Métiers de l'Encadrement), créé en 2015 par le Ministère en charge de la jeunesse et des sports à la suite des travaux du CIEC (Comité Interministériel à l'égalité et à la citoyenneté) a été intégré en 2017 au plan, « Citoyens du sport » dans le cadre des mesures héritage des JOP (Jeux olympiques et paralympiques de Paris 2024) ainsi qu'en 2020 au plan #1jeune1solution, dans le cadre du plan de relance, à la suite de la crise sanitaire.

Il consiste à accompagner des jeunes de 16 à 25 ans – voire jusqu'à 30 ans dans certains cas de figure – rencontrant des difficultés d'insertion sociale et/ou professionnelle dans le cadre de parcours individualisés et à favoriser leur accès à un emploi dans le sport et/ou l'animation.

Pour ce faire il incite à mobiliser tous les acteurs et toutes les ressources qui permettent son déploiement.

B. Sur le plan régional

Il s'adresse à des jeunes qui ont entre 16 et 25 ans (ou jusqu'à 30 ans pour les personnes reconnues en situation de handicap et/ou qui rencontrent des difficultés d'insertion particulières) domiciliés en Bretagne qui sont éloignés de l'emploi et des institutions et qui ne pourraient pas s'engager dans une dynamique d'insertion sans ce dispositif.

Sur la Bretagne, ce dispositif a été construit pour être une interface entre les usagers et les institutions dans le but de limiter, voire de lever les nombreux freins qui viennent impacter le parcours professionnalisant de jeunes parfois en difficulté. Les actions se répartissent sur tout le territoire à Penvenan (22), Douarnenez (29), Dinard (35), Rennes (35), Redon (35) et Pontivy (56).

Le principe commun des actions conduites consiste en différents temps avec :

- des périodes de repérage des jeunes qui ne vont pas « vers »... sur les territoires, des périodes de remobilisation pour redonner du rythme, des repères et définir des projets, des périodes d'expérimentation (services civiques, stages, alternances), des périodes de formation (BAFA, brevets fédéraux sportifs, certificat de qualification professionnel), des périodes d'insertion professionnelle et de poursuite de cursus de formation ;
- des temps de formation en vie collective avec restauration et hébergement qui permettent des apprentissages éducatifs, dans un environnement de qualité autre que familiale ou qui est parfois subit au quotidien ;
- un accompagnement pédagogique, social, administratif, vers l'insertion.

Les parcours animation citoyens sont pilotés par les comités régionaux UFOLEP pour le nord Bretagne et Sports pour Tous pour le sud Bretagne, le BAFA solidaire par Breizh Insertion Sport sur L'Ille-et-Vilaine avec la participation des associations Là-haut et GRPAS pour la conduite des sessions BAFA ainsi que Profession sport loisirs Bretagne pour l'accompagnement vers l'insertion professionnelle de certains jeunes. Il est à souligner la participation d'O'formations sur Redon entre 2020 et 2022 qui est le premier organisme de formation à avoir dispensé un CP JEPS sur la région Bretagne dans une logique de remobilisation et d'insertion territoriale.

C. La genèse, une expérimentation dynamique

Extrait de l'interview du 4 juillet 2023 de Patrice BEAUX et Didier BUET du service solidarité (ex-DDCSPP 35).

Q : Quand et comment a débuté l'aventure SESAME en Bretagne ?

C'est entre les années 2000 et 2010 que la dynamique qui animait alors une équipe de formateurs (professeur de sport, CEPJ...) du réseau jeunesse et sports Breton nous a amenés à nous questionner sur des problématiques d'insertion.

Un certain nombre de dispositifs que le ministère avait mis en place a permis à ces agents de la fonction publique portés par le débat, de travailler autour de dispositifs relatifs aux 1000 emplois STAPS, aux emplois à forte utilité sociale (FUS), au PASS, à solidar'été. Ces premières expérimentations conduites nous ont amené à porter un œil critique notamment sur ce qui concerne les publics initialement ciblés pour lesquels les dispositifs étaient conçus et qui n'étaient, in fine, pas forcément les véritables bénéficiaires des actions conduites.

Lors de la RGPP (révision générales des politiques publiques) en 2010, l'équipe se voit affectée à la DDCSPP 35 avec une préfiguration qui aboutira à la création et la structuration d'un service solidarité (unique en France) et une hiérarchie qui allait permettre de travailler et d'expérimenter le sujet du sport pour et vers des publics précaires en difficulté avec comme levier la mobilisation de nombreux aspects du sport (dont son image valorisante) comme terrain favorable à la notion d'inclusion.

Ces expérimentations allaient s'adresser à différents publics (publics en errance, jeunes de la PJJ, jeunes suivis par les missions locales...) sur des temps de (re-)mobilisation s'appuyant sur les réseaux et relais de terrain (notamment sur d'anciens stagiaires formés par une partie de l'équipe).

Elles allaient débiter par des stages de (re-)mobilisation, progressivement et par la force des choses prendre en considération tous les freins inhérents à l'insertion sociale et professionnelle des bénéficiaires pour construire un accompagnement en conséquence sur toutes ces dimensions.

En 2011, suite à une animation d'émission radio conduite par des jeunes bénéficiaires, l'un d'entre eux a su questionner la dimension temporaire (voir ponctuelle) des actions conduites qui a remis en cause un aspect de la culture des formateurs de l'équipe. C'est à partir de ce moment que la notion de parcours coordonné est née et que la base de ce que sera le dispositif SESAME en Bretagne était jetée.

Q : Quelle a été votre ligne de conduite ?

Le principe premier a toujours été de faire en sorte que le public bénéficiaire soit bien le public identifié (en situation de difficulté voir d'exclusion) et de veiller à ce qu'il puisse avoir accès aux droits.

L'idée a tout simplement été, chez des publics qui s'étaient enfermés (ou que la société avait enfermée) dans une dynamique mortifère de réactiver un désir réel de vivre.

Pour ce faire, la stratégie utilisée consistait à structurer autour d'une communauté éducative élargie (dont la valeur ajoutée était la complémentarité de compétences pluridisciplinaires et/ou territoriales) des pédagogies dites « actives » qui impliquent l'individu dans son parcours de vie (de bénéficiaire à citoyen en passant par stagiaire, apprenant, professionnel...). Cette communauté a su développer une culture partagée d'écoute et d'empathie qui a obligé l'ensemble de ses membres à sortir de leur zone de confort.

SÉSAME C'EST QUOI ?

Par ailleurs le principe de transformation des individus devait forcément s'inscrire dans la durée d'où la notion de parcours qui permettait à chaque individu bénéficiaire de se remobiliser, de devenir acteur de son cheminement, de stabiliser la dynamique de transformation sur laquelle il pouvait s'appuyer (pour déconstruire ses représentations vers une socialisation positive puis une sociabilisation citoyenne).

Q : Quelle a été votre ligne de conduite ?

Le premier « parcours coordonné » s'est déroulé sur 18 mois, le service départemental a pu bénéficier de moyens importants pour une première expérimentation (ce qui a été plus difficile par la suite pour reconduire et pérenniser l'action). Au 2nd parcours ce sont 42 jeunes qui ont été concernés ce qui a obligé l'équipe à dédoubler les groupes de bénéficiaires.

Q : Comment l'avez-vous expérimenté ?

La communauté éducative a rassemblé une pluralité de modèles au service d'une unicité de langage qui a permis la mise en œuvre de démarches agiles et d'adapter les parcours au plus près des besoins du bénéficiaire.

Il a fallu pour cela :

- aller vers des bénéficiaires qui ne seraient jamais venus vers le dispositif ;
- « faire avec » les bénéficiaires pour les rendre acteur ;
- mettre les bénéficiaires en situation à enjeu au sens nécessitant un engagement (par opposition à des situations à risque pour certains).

Petit à petit, des transformations se sont opérées chez les bénéficiaires qui ont donné lieu à des changements

- de comportement ;
- d'hygiène ;
- dans leur image vestimentaire ;
- d'affirmation de leur identité et/ou genre ;
- vers le sentiment d'exister...

Q : Quelles difficultés avez-vous rencontré ?

La mobilisation du sport comme facteur d'intégration et d'inclusion des publics en situation de fragilité s'est heurtée alors à une forme de culture traditionnelle des institutions et pouvait être perçue comme une démarche marginale qui ne répondait pas à des enjeux habituellement ancrés ce qui a amené l'équipe à avancer prudemment.

La lutte contre la pauvreté par le sport a nécessité, à l'époque, une mobilisation de temps important pour démontrer l'utilité de la démarche, action qui n'est pas aisée puisque son impact s'inscrit dans la durée et peut apparaître comme difficilement mesurable.

Q : Que pensez-vous du dispositif aujourd'hui ?

Il est nécessaire de démontrer que la finalité du dispositif est bien la conduite du processus « vivifiant » de transformation des bénéficiaires et ne pas limiter l'évaluation de l'impact à simplement des données quantitatives de diplomation.

Aujourd'hui en Bretagne, l'esprit que l'équipe initiale a voulu donner au dispositif est respecté.

Il reste qu'il est nécessaire de continuer à convaincre, associer et engager acteurs et institutions sur tous les territoires de la région pour que ce dispositif, qui contribue à la réalisation de politiques publiques, permette de maintenir une égalité d'accès au droit pour chaque jeune éligible.

La question de la pérennisation du dispositif au-delà de 2024 reste une question majeure pour la poursuite des actions conduites par l'équipe éducative actuelle.

Il s'appuie sur des données quantitatives (extraites de la base de données nationale et complétées par des renseignements de suivi) et qualitatives (qui s'appuient sur une série de 8 interviews effectuées en 2022 auprès de bénéficiaires du dispositif et sur un échantillon issu d'une partie des données analysées sur une action conduite en 2019 qui visait à développer la qualité de l'accompagnement social et professionnel au service du projet du jeune).

A. Les données quantitatives

Ce sont au total 399 jeunes qui ont pu bénéficier du dispositif au 31 décembre 2022, 39% sont des jeunes femmes pour 61% des jeunes hommes.

17% d'entre eux sont domiciliés dans les Côtes d'Armor, 16% dans le Finistère, 47% en Ille-et-Vilaine et 20% dans le Morbihan.

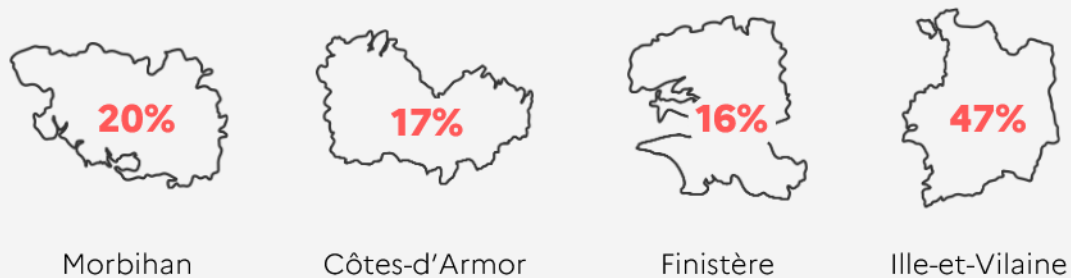


Figure 1 : Origine géographique des jeunes bénéficiaires au 31/12/2022.

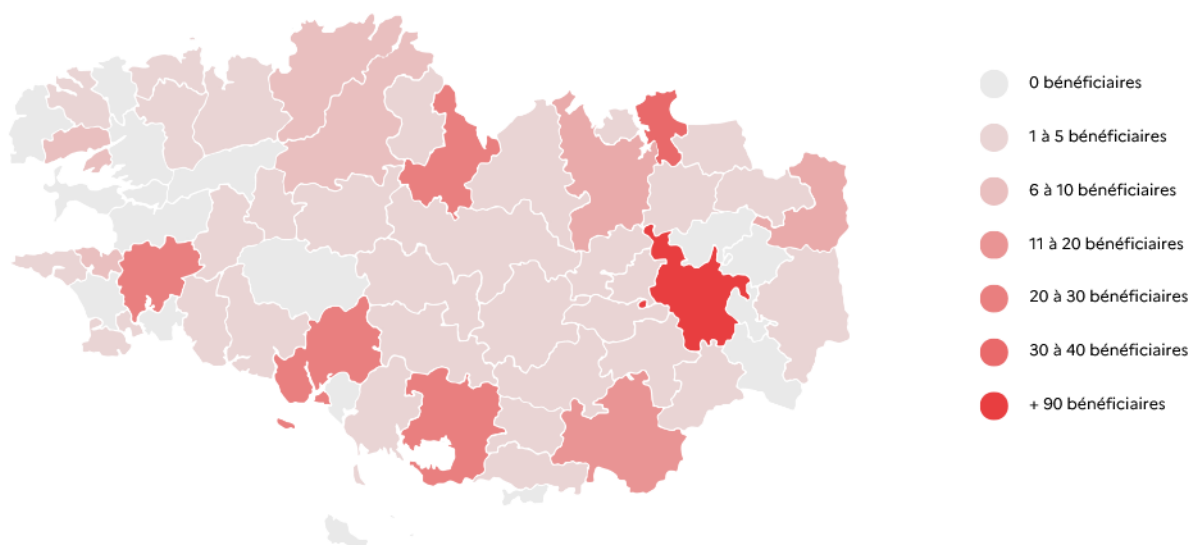


Figure 2 : Répartition géographique des jeunes bénéficiaires au 31/12/2022.

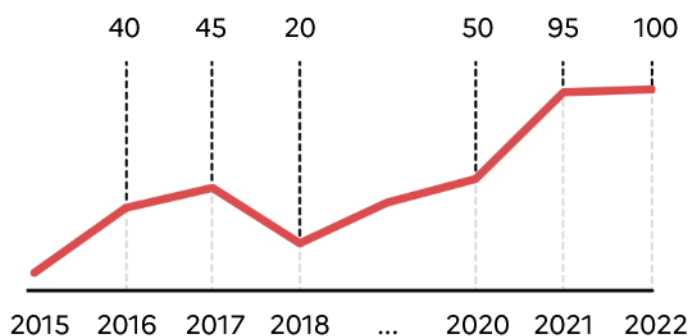


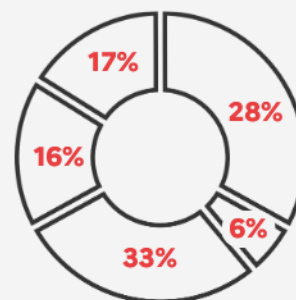
Figure 3 : Jeunes entrés dans le dispositif au 31/12/2022.

Le nombre de bénéficiaires du dispositif est en constante augmentation depuis 4 ans avec une chute importante des entrées en 2018 et une reprise dès 2019 malgré la crise sanitaire. Les moyens alloués par le plan de relance ont permis de déployer les parcours sur tous les départements « au plus près des jeunes » ce qui a eu pour effet de doubler le nombre de bénéficiaires sur 2021 et 2022.

a. Parcours des jeunes

Les jeunes qui sont encore dans le dispositif au 31 décembre 2022 bénéficient d'un parcours de

- 6 mois et moins pour 28% d'entre eux ;
- de plus de 6 mois et 12 mois et moins pour 6% d'entre eux ;
- de plus de 12 mois et 24 mois et moins pour 33% d'entre eux ;
- de plus de 24 mois et 36 mois et moins pour 16% d'entre eux ;
- de plus de 36 mois pour 17% d'entre eux.



Pour ce qui concerne les parcours, les données extraites de l'application ont dû être corrigées dans la mesure où, depuis 2015, les saisies n'avaient pas systématisé la prise en considération des temps dédiés à la remobilisation qui étaient associés aux dynamiques de formation.


59%
Parcours sport


32%
Parcours animation


9%
Parcours mixte

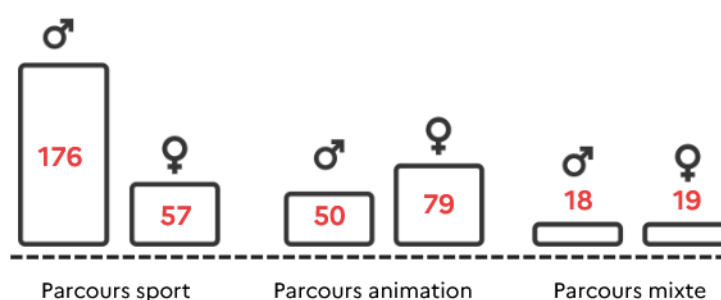


Figure 4 : Répartition Hommes/Femmes par type de parcours des jeunes bénéficiaires au 31/12/2022.

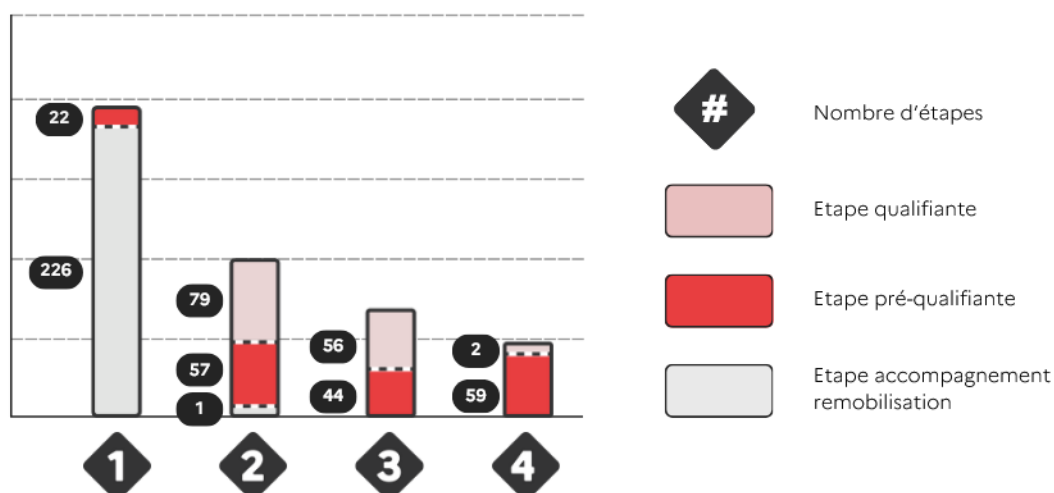


Figure 7 : Nature des parcours structurés en étape des jeunes bénéficiaires au 31/12/2022.

- Si l'on considère que la remobilisation est une étape en tant que telle (ce qui est le cas puisque certains jeunes – parmi des 28% qui restent dans le parcours 6 mois et moins – s'arrêtent ou orientent leur projet vers d'autres champs professionnels), 93% d'entre eux suivent ce temps et 7% sont déjà engagés dans une étape qualifiante à leur entrée dans le dispositif
- 46% des bénéficiaires suivent un parcours en deux étapes avec pour 58% d'entre eux une pré-qualification et 48% une formation qualifiante ;
- 34% suivent un parcours en trois étapes avec 56% d'entre eux qui suivent une pré-qualification et 44% une formation qualifiante ;
- 20% bénéficient d'un parcours en quatre étapes avec 3% d'entre eux qui suivent une pré-qualification et 97% une formation qualifiante (vers un diplôme de niveau 4).

b. Au 31 décembre 2022, ce sont 101 jeunes qui sont sortis du dispositif



Pour la durée :

- 33% d'entre eux sur 12 mois et moins ;
- 27% d'entre eux compris entre plus de 12 mois et 18 mois ;
- 10% d'entre eux compris entre plus de 18 mois et 24 mois ;
- 31% d'entre eux sur plus de 24 mois.



Pour la nature :

- les métiers du sport pour 56% d'entre eux ;
- les métiers de l'animation pour 44% d'entre eux.

Figure 8 : Situation qualifiante des jeunes bénéficiaires sortis au 31/12/2022.

Les données à la sortie du parcours permettent d'identifier que :

- 45% d'entre eux sortent diplômés ;
- 26% sortent partiellement diplômés (avec une partie du diplôme validé) dont 9% en formation ou en emploi ;
- 7% sont non-diplômés dont 4% qui ne se sont pas engagés dans un parcours qualifiant ;
- 22% sont sortis du parcours avant la fin de ce dernier.

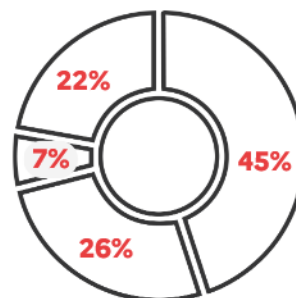
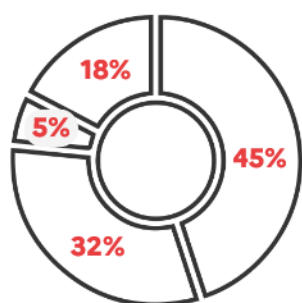


Figure 9 : Insertion professionnelle des jeunes bénéficiaires sortis au 31/12/2022.



Les données à la sortie du parcours permettent d'identifier que :

- 45% d'entre eux sont en situation d'emploi à la sortie du dispositif
- 32% sont en situation de demandeur d'emploi à leur sortie du dispositif
- 5% sont en situation de poursuite de formation à leur sortie du dispositif
- 18% sont en situation "autre" à leur sortie du dispositif

Sur la période 2015-2022, les 399 jeunes entrés dans le dispositif concernent 39% de jeunes femmes pour 61% de jeunes hommes. Les effectifs des bénéficiaires ont pu être doublés annuellement à partir de 2021 avec le déploiement du dispositif sur l'ensemble du territoire rendu possible par les fonds octroyés dans le cadre du plan de relance.

Près de 3/4 d'entre eux s'engagent sur un parcours de plus de 6 mois avec jusqu'à 4 étapes identifiées qui permettent une nécessaire installation dans le temps pour certains d'entre eux. Tous les jeunes font l'objet d'une remobilisation à l'exception de ceux qui bénéficient d'une aide individuelle alors qu'ils sont déjà engagés dans un parcours qualifiant.

Sur ces 399 jeunes, ils sont 101 à être sortis du dispositif avec des parcours pour 1/3 d'entre eux qui ont eu lieu sur au maximum 12 mois et 2/3 sur plus de 12 mois. 56% de ces parcours concerne le secteur sport et 44% le secteur animation. Il apparaît que l'appétence à s'engager dans ces deux secteurs d'activité doit faire face à des filtres culturels genrés dans la mesure où un peu plus d'1/3 des jeunes femmes bénéficiaires s'orientent vers un parcours dans le champ du sport pour plus de 60% dans un parcours du champ de l'animation et 12% dans des parcours « mixtes ».

22% sont sortis du parcours avant la fin de celui-ci ou de façon prématurée, 71% sont identifiés comme diplômés ou partiellement diplômés et 7% sont non diplômés. Presque 1/3 sont en recherche d'emploi à leur sortie du dispositif avec pour la moitié, des jeunes déjà en situation d'emploi (cherchant un autre poste) ou en poursuite de formation.

B. Les données qualitatives

Elles résultent :

- d'une part d'une série d'interviews réalisées sur un échantillon de 8 bénéficiaires en 2022 qui sont entrés dans le dispositif entre 2015 et 2019 ;
- d'autre part de l'appel à projet 2019 « expérimentation pour SESAME », avec une action conduite en Bretagne et qui a consisté à développer la qualité de l'accompagnement social et professionnel au service du projet du jeune.

a. Interviews réalisées sur un échantillon de 8 bénéficiaires en 2022

Des situations préalables :

Les conditions et parcours qui ont amenés ces jeunes à intégrer le dispositif sont principalement liées à des situations de décrochage scolaire ou d'abandon de cursus pour quatre d'entre eux, à des difficultés d'orientation (refusés à l'entrée en formation choisie) pour deux d'entre eux également, à une reconversion pour l'un d'entre eux et à une situation de précarité (SDF et toxicomane) qui « oblige », à construire un projet pour s'éloigner géographiquement d'un environnement mortifère pour une personne.

Pour la moitié d'entre eux au moins, une pratique et/ou une appétence pour au moins une discipline sportive ou du militantisme social ont été décisif(s) dans le choix des métiers du sport et de l'animation.

Tous ont pu bénéficier de l'accompagnement d'une mission locale par l'intermédiaire d'une maison de quartier, un centre social, une équipe d'enseignants ou en passant, pour deux d'entre eux par des POP (Prestation d'orientation professionnelle), pour deux d'entre eux par du bénévolat, pour un par des stages dans le milieu de l'animation, pour un par un service civique et pour un par un PPI (projet pédagogique individuel).

La moitié de ces jeunes était confrontée à des problèmes de santé, de handicap et/ou d'exclusion avant d'intégrer le dispositif.

Les conditions dans lesquelles a débuté leur parcours :

Trois des bénéficiaires déclarent avoir, en début de parcours, été limités par leurs propres comportements passifs, auto-excluants et/ou avec un rythme de vie « décalé » des nécessités de remobilisation. Deux évoquent l'éloignement familial identifié pour l'un comme favorable à une ouverture et pour l'autre, associé à des difficultés personnelles et financières, comme élément limitant.

Le parcours comme processus de transformation :

Durant le parcours les bénéficiaires soulignent qu'ils ont appris la vie collective, à se connaître, la solidarité, à négocier et s'accorder avec les autres lorsque nécessaire. L'un d'entre eux précise que ces situations vécues n'ont pu se faire qu'après un temps d'appréhension et d'angoisse.

Trois soulignent l'intérêt d'avoir pu évoluer dans un environnement qui était un lieu de formation et de vie « extraordinaire ».

Sept d'entre eux déclarent avoir pu reprendre confiance en eux durant ce parcours au regard des conditions, aménagements et accompagnements mis en œuvre.

BILAN 2015 - 2022

Ils reconnaissent dans les méthodes actives utilisées, une façon d'apprendre « différentes des apprentissages du système scolaire » qui favorisent les interactions et la participation, qui permettent d'apprendre des autres, qui « donnent envie » et permettent de prendre du plaisir grâce notamment à la proximité et la disponibilité des équipes de formateurs mais aussi au travail fourni par les conseillers missions locales. L'un des bénéficiaires qui était impliqué durant la crise sanitaire et le confinement explique avoir pu garder le contact avec le groupe et les formateurs par de multiples dispositifs de travail à distance conçus pour l'occasion.

Sur le plan personnel, Deux déclarent avoir gagné en maturité, avoir progressé en communication, un être devenu curieux et un autre avoir été amené à « s'obliger à se questionner ».

Sur le plan professionnel, deux déclarent avoir pris conscience du métier et de ses enjeux, s'être approprié la méthodologie de projet, avoir développé leur réseau professionnel et deux autres être aujourd'hui toujours en recherche de s'améliorer.

Données relatives aux transformations des bénéficiaires dans le dispositif SESAME Breton pour la période 2015-2022

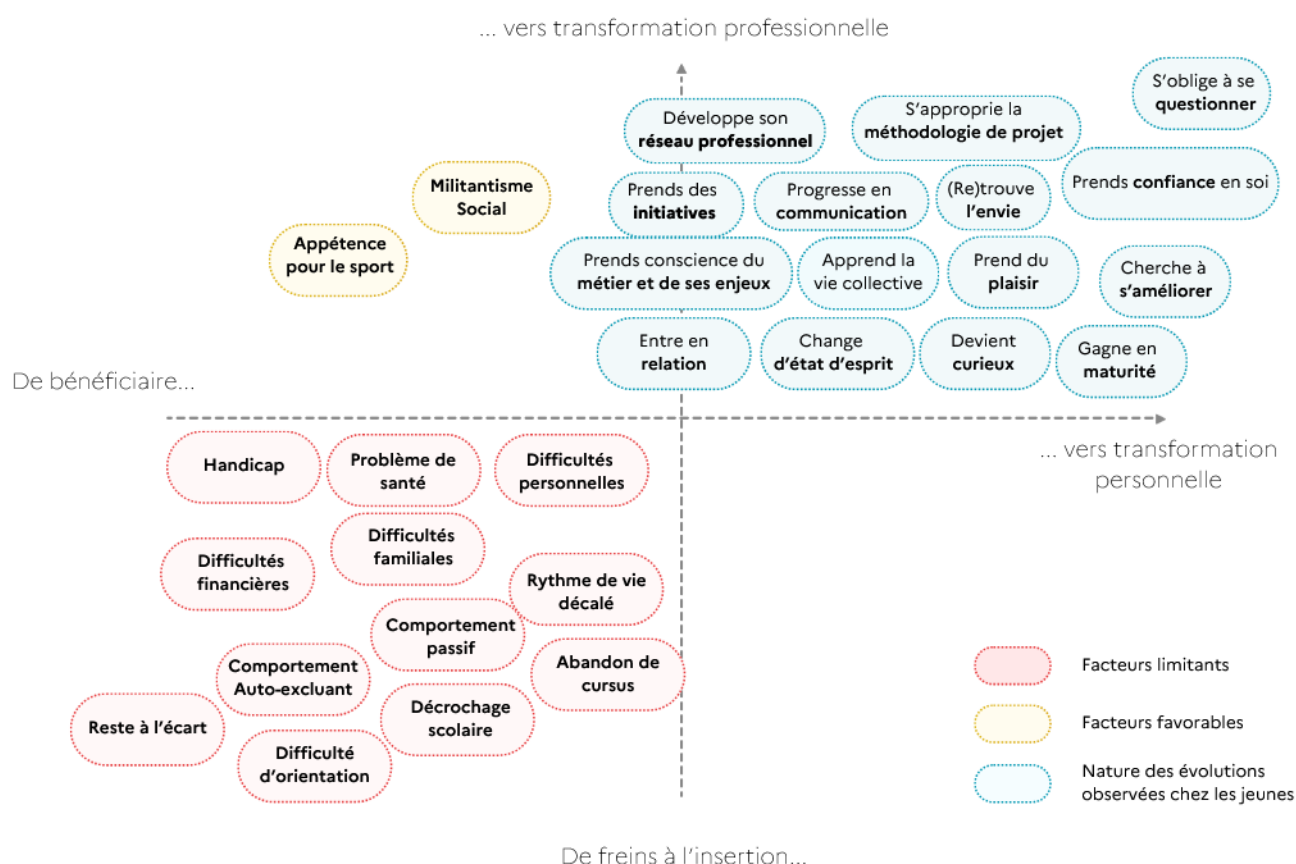


Figure 10 : Ecosystème des transformations identifiées chez les bénéficiaires au 31/12/2022.

En abscisse, données recueillies relatives aux caractéristiques individuelles du bénéficiaire vers les transformations d'ordre personnel.

En ordonnées, données recueillies identifiées comme freins à l'insertion du bénéficiaire vers les transformations d'ordre professionnelles.

La transition vers l'emploi

Durant le parcours les bénéficiaires soulignent qu'ils ont appris la vie collective, à se connaître, la solidarité, à négocier et s'accorder avec les autres lorsque nécessaire. L'un d'entre eux précise que ces situations vécues n'ont pu se faire qu'après un temps d'appréhension et d'angoisse.

Trois soulignent l'intérêt d'avoir pu évoluer dans un environnement qui était un lieu de formation et de vie « extraordinaire ».

Sept d'entre eux déclarent avoir pu reprendre confiance en eux durant ce parcours au regard des conditions, aménagements et accompagnements mis en œuvre.

Ils reconnaissent dans les méthodes actives utilisées, une façon d'apprendre « différentes des apprentissages du système scolaire » qui favorisent les interactions et la participation, qui permettent d'apprendre des autres, qui « donnent envie » et permettent de prendre du plaisir grâce notamment à la proximité et la disponibilité des équipes de formateurs mais aussi au travail fourni par les conseillers missions locales.

L'un des bénéficiaires qui était impliqué durant la crise sanitaire et le confinement explique avoir pu garder le contact avec le groupe et les formateurs par de multiples dispositifs de travail à distance conçus pour l'occasion.

Sur le plan personnel, Deux déclarent avoir gagné en maturité, avoir progressé en communication, un être devenu curieux et un autre avoir été amené à « s'obliger à se questionner ».

Sur le plan professionnel, deux déclarent avoir pris conscience du métier et de ses enjeux, s'être approprié la méthodologie de projet, avoir développé leur réseau professionnel et deux autres être aujourd'hui toujours en recherche de s'améliorer.



Les informations que mettent en lumière ces interviews révèlent que les parcours antérieurs de tous les bénéficiaires qui ont fait l'objet d'entretiens sont de nature socialement et professionnellement excluante et/ou marginalisante. La moitié d'entre eux cumulent cette situation avec des problèmes de santé et de handicap qui sont autant de conditions qui freinent leur engagement.

L'orientation et la mise en mouvement vers les métiers du sport et de l'animation semblent, pour la moitié au moins d'entre eux, en relation avec une pratique sportive et/ou militante.

Pour pouvoir devenir acteur, au moins la moitié déclare avoir dû changer d'état d'esprit, de comportement, de rythme et faire face à des difficultés familiales et matérielles.

Les bénéficiaires font remonter sur le plan personnel une (re-)prise de confiance en eux, un apprentissage concret de la vie collective, une évolution dans la qualité de leur communication, un esprit de questionnement et un gain de maturité. Sur le plan professionnel ils ont pris conscience du métier et des enjeux qui y sont liés, se sont appropriés la méthodologie de projet, ont su développer leur réseau professionnel et se sont impliqués dans une démarche de recherche d'amélioration.

Ils identifient ces transformations à des moyens liés à la qualité des conditions et lieux de formation et de vie notamment autour de la vie collective, mais aussi à la qualité des aménagements organisés et accompagnements des équipes.

Tous les jeunes sauf deux sont en situation d'emploi au moment de leur interview, cinq souhaitent continuer leur parcours vers l'obtention d'une qualification de niveau 4 dans les champs du sport et de l'animation, une qualification de niveau 6 dans le secteur social et deux, après avoir exercé dans le champ de l'animation ont réorienté leur parcours professionnel vers un autre secteur.

c. Action de développement de la qualité de l'accompagnement social et professionnel au service du projet du jeune entré en 2019.

Elle porte sur le suivi de deux parcours coordonnés et citoyens (l'un pour le sud Bretagne, l'autre pour le nord Bretagne) qui concernent une cohorte de 41 jeunes très éloignés de l'emploi sur la période 2019-2020.

Les actions conduites ont été adaptées au regard de la crise sanitaire et des conditions de mise en œuvre des parcours ce qui implique qu'une partie seulement (44%) des jeunes a pu faire l'objet de cette évaluation.

Elles consistent, pour partie, en l'analyse de la nature des accompagnements sociaux dispensés aux bénéficiaires et qui viennent en compléments du suivi pédagogique qui structure toute action de formation. Ces accompagnements représentent entre 30% et 40% du temps de formation et portent sur les aspects :

- administratifs pour 100% des jeunes ;
- de la vie quotidienne pour 100% des jeunes ;
- économiques et financiers pour 66% des jeunes ;
- de la mobilité pour 66% des jeunes ;
- de la santé pour 22% des jeunes ;
- relatifs à l'hébergement pour 22% des jeunes ;
- relatifs à la restauration pour 16% des jeunes.

Pourcentage de bénéficiaires concernés par un accompagnement portant sur les aspects :

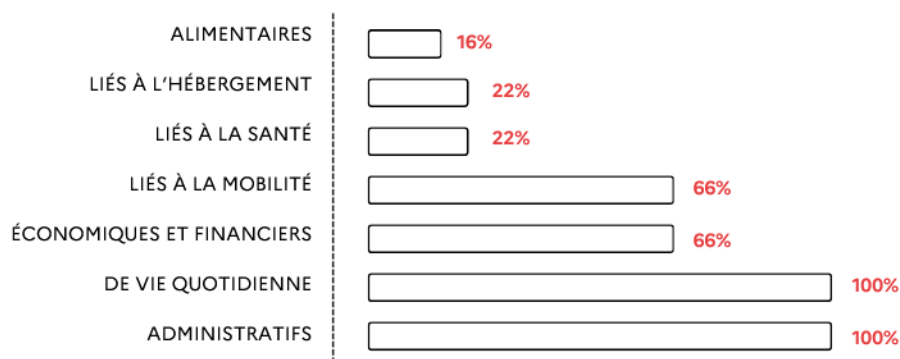


Figure 11 : Nature des accompagnements autres que pédagogiques et proportion de bénéficiaires en 2019.

Il résulte de ces parcours des évolutions de comportements chez les jeunes dans le dispositif qui se traduisent par des indicateurs de transformation observables dans leur environnement social (au sens de vie habituelle) mais aussi sur les temps de regroupement en centre de formation et de vie collective ainsi que dans leur environnement professionnel.

Les données ont été collectées par les équipes de formation qui ont pu impliquer les prescripteurs, les conseillers, les tuteurs, les éducateurs voire les familles dans certains cas en comparant les comportements des bénéficiaires en début de parcours avec ceux constatés en fin de parcours.

Pour ce qui concerne les changements observés dans leur environnement social,

- 15% des jeunes bénéficiaires restent à l'écart de leur environnement social en début de parcours pour 3% en fin de parcours soit une régression de 12% sur la durée du parcours ;
- 31% des jeunes bénéficiaires entrent en relation avec leur environnement social en début de parcours pour 34% en fin de parcours soit une progression de 3% ;
- 31% des jeunes bénéficiaires participent dans leur environnement social en début de parcours pour 34% en fin de parcours soit une progression de 3% également ;
- 8% des jeunes bénéficiaires prennent des initiatives avec une réussite aléatoire dans leur environnement social en début de parcours pour 11% en fin de parcours soit une progression de 3% également ;
- 15% des jeunes bénéficiaires prennent des initiatives avec un fort taux de réussite dans leur environnement social en début de parcours pour 19% en fin de parcours soit une progression de 4%.

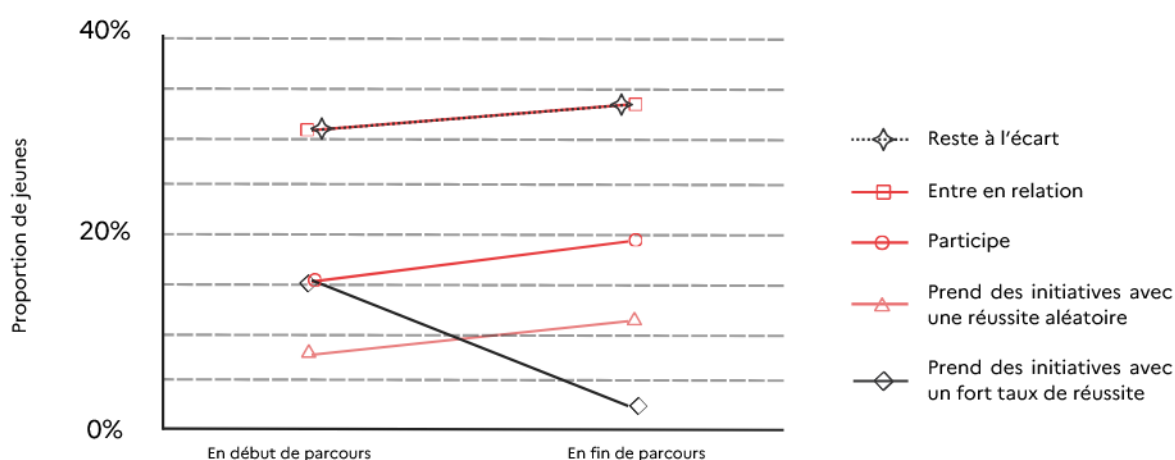


Figure 12 : Changements observés des bénéficiaires dans leur environnement social en 2019.

BILAN 2015 - 2022

Pour ce qui concerne les changements observés sur les temps de regroupement
en centre de formation

- 18% des jeunes bénéficiaires restent à l'écart du groupe en début de parcours pour 3% en fin de parcours soit une régression de 15% sur la durée du parcours ;
- 36% des jeunes bénéficiaires entrent en relation avec le groupe en début de parcours pour 34% en fin de parcours soit une régression de 2% sur la durée du parcours ;
- 36% des jeunes bénéficiaires participent dans le groupe en début de parcours pour 34% en fin de parcours soit une régression de 2% sur la durée du parcours ;
- 6% des jeunes bénéficiaires prennent des initiatives avec une réussite aléatoire dans le groupe en début de parcours pour 11% en fin de parcours soit une progression de 5% ;
- 3% des jeunes bénéficiaires prennent des initiatives avec un fort taux de réussite dans le groupe en début de parcours pour 19% en fin de parcours soit une progression de 16%.

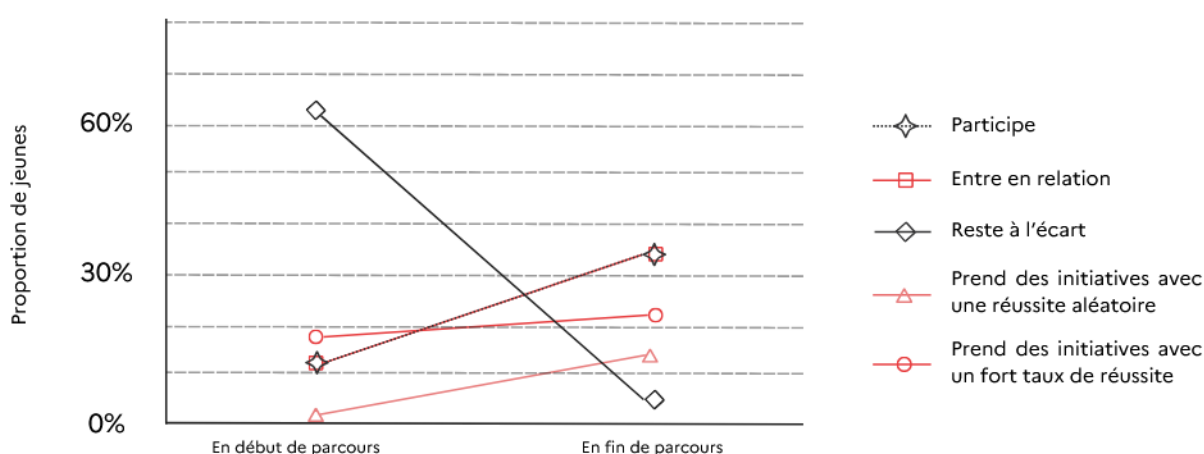


Figure 13 : Changements observés des bénéficiaires sur les temps de regroupement en centre de formation en 2019.

Pour ce qui concerne les changements observés dans leur environnement
professionnel

- 61% des jeunes bénéficiaires restent à l'écart de leur environnement professionnel en début de parcours pour 6% en fin de parcours soit une régression de 55% sur la durée du parcours ;
- 12% des jeunes bénéficiaires entrent en relation avec leur environnement professionnel en début de parcours pour 32% en fin de parcours soit une progression de 20% ;
- 12% des jeunes bénéficiaires participent dans leur environnement professionnel en début de parcours pour 32% en fin de parcours soit une progression de 20% également ;
- 0% des jeunes bénéficiaires prennent des initiatives avec une réussite aléatoire dans leur environnement professionnel en début de parcours pour 11% en fin de parcours soit une progression de 11% ;
- 16% des jeunes bénéficiaires prennent des initiatives avec un fort taux de réussite dans leur environnement professionnel en début de parcours pour 20% en fin de parcours soit une progression de 4%.

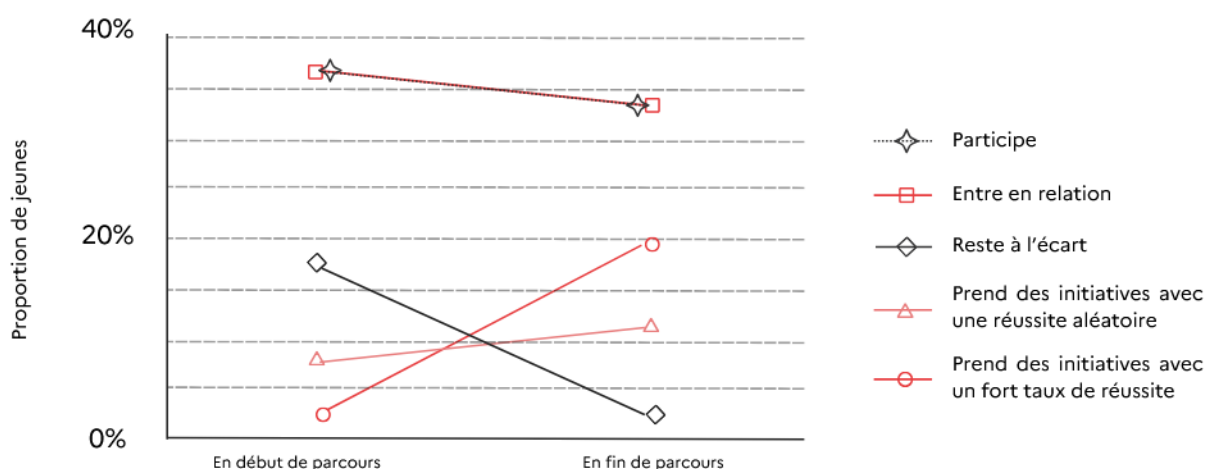


Figure 14 : Changements observés des bénéficiaires dans leur environnement professionnel en 2019.

Au regard des éléments constatés, il apparaît que le milieu le plus favorable à des évolutions chez les bénéficiaires soit l'environnement professionnel (à l'exception de la prise d'initiative avec un fort taux de réussite) puis viennent les temps de regroupement en centre de formation. L'environnement social (au sens de vie habituelle) semble être le moins générateur de transformations chez le jeune.

Pour ce qui concerne les jeunes qui « restent à l'écart », les trois environnements font progresser les jeunes vers une sociabilisation légèrement plus importante en groupe formation qu'à « la maison » et beaucoup plus importante en situation professionnelle avec plus de la moitié des apprenants qui changent de comportement.

Les indicateurs « entrent en relation » et « participent » sont regroupés pour l'analyse dans la mesure où les données recueillies (identiques pour les deux indicateurs dans un même environnement) semblent démontrer que la participation soit l'élément qui permet d'identifier l'entrée en relation. La régression constatée dans le groupe formation renvoie aux deux hypothèses que sont les fluctuations dans la dynamique de groupe en fin de formation liées à la fatigue et/ou à la mise en œuvre de stratégies individuelles observées à l'approche des certifications pour l'obtention d'une qualification (puisque tous les mêmes indicateurs des autres environnements font progresser les jeunes).

Pour l'indicateur « prennent des initiatives avec une réussite aléatoire », là encore, les trois environnements font progresser mais plus légèrement les jeunes avec l'environnement professionnel qui reste le plus favorable au changement.

Enfin pour l'indicateur « prennent des initiatives avec un fort taux de réussite », l'environnement qui permet la transformation la plus significative est celui du groupe formation, l'exigence de l'environnement professionnel renvoyant au nécessaire besoin de capitalisation d'expérience en début de carrière pour les jeunes.

SYNTHÈSE ET ANALYSE DES DONNÉES

RECUEILLIES AU 31/12/2022

A. Le dispositif

Si les 399 bénéficiaires du dispositif répondent au cadre défini par instruction (16-25 ans – jusqu'à 30 ans si la situation le nécessite et, soit demeurant sur un territoire ciblé prioritaire, soit répondant à des critères sociaux définis, soit ne justifiant pas d'un niveau de qualification suffisant, soit si le niveau sportif minimum est reconnu), ils restent majoritairement masculins, ont vécu antérieurement un parcours excluant voir qui a pu les marginaliser parfois associé à des problèmes de santé et de handicap.

Les freins à l'insertion professionnelle

Les bénéficiaires rencontrent différents types de freins à leur insertion professionnelle avec notamment :

- en amont de leur engagement, des situations de précarité, de décrochage ou d'abandon de parcours scolaire, des difficultés liées à la poursuite de leur cursus de formation ;
- au cours de leur engagement dans le dispositif
 - en début de parcours, des comportements passifs, auto-excluants, des rythmes de vie non adaptés, des temps d'appréhension et d'angoisse ;
 - en cours de parcours, des conditions liées à l'éloignement familial, à des difficultés « personnelles », à des contraintes financières ;
- à l'issue de leur engagement, un revenu insuffisant qui ne leur permet pas de vivre correctement de leur emploi dans l'animation, un niveau de responsabilité qui n'est pas en relation avec la rémunération, un poste qui ne correspondait pas au niveau de responsabilité escompté, une difficulté à séparer vie privée, vie publique dans l'exercice de leurs fonctions.

L'organisation du dispositif

Elle propose des actions réparties sur l'ensemble du territoire Breton sur Penvenan (22), Douarnenez (29), Dinard (35), Rennes (35), Redon (35) et Pontivy (56) et touchent 69 bénéficiaires sur le 22 (Côtes d'Armor), 63 sur le 29 (Finistère), 188 sur le 35 (Ille-et-Vilaine) et 79 sur le 56 (Morbihan). Elle est construite autour de périodes de repérage des jeunes, de remobilisation de ces derniers, d'expérimentation, de formation, d'insertion professionnelle et/ou de poursuite de formation. Pour cela elle met en œuvre des accompagnements pédagogiques, sociaux, administratifs vers l'insertion via les équipes de formateurs mais aussi de prescripteurs, de partenaires locaux et le réseau de correspondants JES et DEETS 35.

En parallèle, un système d'aides individuelles vient également sécuriser le parcours des jeunes qui seraient entrés sur des formations professionnelles de droit commun et qui rencontreraient des difficultés en cours de session en mesure de remettre en cause la réussite de leur engagement.

SYNTHÈSE ET ANALYSE DES DONNÉES

RECUEILLIES AU 31/12/2022

Les choix et stratégies

Ils consistent à mobiliser des financements croisés qui rassemblent autour d'une même action des partenaires institutionnels qui contribuent au développement et à la pérennisation du dispositif sur le territoire.

Ces choix recentrent une organisation autour de lieux de formation et de vie de qualité qui permettent aux jeunes de se confronter à un environnement différent de leur quotidien, en mode « hébergement », qui favorise l'expérimentation de vie collective avec un réinvestissement dans la vie personnelle mais aussi professionnelle des bénéficiaires lorsque qu'ils deviennent membre d'une équipe éducative à leur tour. Les sessions sont construites avec de courtes périodes (modules de 3-4 jours), de façon distribuée sur la durée pour ne pas risquer de sur-mobiliser les jeunes et de leur laisser le temps nécessaire aux changements.

L'analyse qui a pu être faite de l'évolution des bénéficiaires sur les trois environnements que sont l'environnement social de vie habituelle du bénéficiaire, l'environnement de groupe en centre de formation et lieu de vie collective et l'environnement professionnel conforte l'importance des temps en centre de formation comme nécessaire marche intermédiaire entre un lieu de vie habituelle peu enclin au changement et un lieu professionnel très incertain et plus exigeant afin de garder une dynamique de mobilisation sur la durée dont la marge de progression reste réaliste pour le jeune.

La part conséquente de l'accompagnement des bénéficiaires est un axe de travail stratégique de la conduite des parcours qui en 2019, en plus des aspects pédagogiques, concerne tous les jeunes pour les aspects administratifs et de vie quotidienne, 2/3 d'entre eux sur les aspects économiques, financiers et en relation avec la mobilité et de façon moindre mais présente sur des sujets comme la santé, l'hébergement et les questions alimentaires sur les temps hors sessions en centre.

Il est important de souligner que depuis le recueil de ces données, suite au confinement, les équipes renvoient un besoin sur le nécessaire suivi psychologique qui a pris une place grandissante dans la démarche d'accompagnement.

B. Les transformations constatées

Elles intègrent des dynamiques qui contribuent à un processus de transformations socialisantes et/ou contribuant à un cheminement vers l'emploi du bénéficiaire qui identifient des freins, des facteurs facilitants ce cheminement et les évolutions constatées.

La nature des freins identifiés est de quatre ordres : les limites des capacités individuelles, des difficultés sociales ou de parcours scolaire, des comportements auto-excluants non adaptés à une vie sociale, des comportements non adaptés à la vie professionnelle.

Les facteurs facilitant ce cheminement s'appuient sur des appétences et du militantisme que génèrent les champs de l'animation et du sport.

Les évolutions constatées qui traduisent concrètement ces transformations mobilisent les principes de motivation et d'engagement (démarche vivifiante), des processus proactifs de développement des compétences et de développement personnel (à la fois cognitif, émotionnel et social).

SYNTHÈSE ET ANALYSE DES DONNÉES RECUEILLIES AU 31/12/2022

C. L'insertion professionnelle

Des sorties positives

Cette insertion concerne des sorties positives (au sens où elles ont permis l'acquisition d'une qualification et/ou d'une insertion, et/ou d'un emploi dans les champs du sport et/ou de l'animation) pour 63% des jeunes (56% en situation d'emploi entre 0 et 6 mois après leur sortie du dispositif + 7% en situation de demandeurs d'emploi mais diplômés).

Des sorties dynamiques

Les 26% des jeunes sortis du dispositif en étant partiellement diplômés et 4% qui sont entrés en formation à leur sortie du dispositif sont considérés comme se situant dans une sortie dynamique au sens où elle traduit une évolution vivifiante avec des indicateurs qui identifient une transformation personnelle et/ou professionnelle.



Interview d'A... le 12 mai 2022

Je suis entrée dans le dispositif en 2019 j'avais alors 18 ans.

J'avais arrêté ma scolarité depuis un an en cours de première (j'allais commencer STMG) je n'y suis aller que 2 jours.

J'avais fait des stages auprès de la mairie de Clohars-Carnoet de découverte comme animatrice sportive avec les éducateurs de la mairie de Clohars (j'habite à Clohars). J'étais suivi par la Mission Locale de Quimperlé et ma conseillère m'a parler du dispositif SESAME. Je suis allé sur les deux opens (stages de remobilisation), J'ai passé mon PSC1 lors des opens et en même temps je suis rentrée en service civique. Comme j'étais joueuse au club de l'USC j'y ai fait mon service civique et mon alternance CQP.

La mission locale m'a beaucoup accompagné sur le projet.

Le premier open s'est dérouler en été 2019 et la formation en octobre 2019 à Ploërmel. La formation se déroulait pendant les vacances scolaires les deux premiers modules ont eu lieu lors des vacances de la toussaint et ensuite les deux semaines de vacances de février 2020.

Le confinement est arrivé en mars 2020, nous avons créé, avec les formateurs, un groupe sur Messenger et nous avons fait des quiz et des défis pour garder le lien. A partir du mois de mai nous avons eu des visioconférences mises en place avec zoom pour pouvoir continuer les cours.

La formation a repris en juillet à Mûr de Bretagne. J'avais l'impression d'avoir évoluer en arrivant à Mûr de Bretagne, les visios avaient été positives pour nous, c'était intéressant, car on avait fait pas mal de mises en situation et j'étais contente de reprendre.

On était dans un nouveau site et on a pu mettre en place ce qu'on avait appris, mais il était temps de pouvoir revoir du monde et de se déplacer. Je n'ai pas fait d'interruption de ma formation, j'étais motivée pour aller jusqu'au bout.

Les moments qui m'ont le plus marqués :

·l'alternance entre le côté pratique et le côté théorique, quand on était à Mûr de Bretagne ;

- les évaluations blanches nous avaient permis de nous mettre en confiance ;
- passer sur l'animation d'une séance sur un sport qui n'était pas notre sport de prédilection, j'avais choisi le basket, ça m'a bien aider pour la suite ;
- voir les passages des autres, j'ai plus appris à partir du moment où on a fait des visios.
- Pour moi, aller vers les autres est plus facile dans la vie de tous les jours qu'avant la formation.

Au début de la formation, c'était difficile pour moi d'animer rien qu'une séquence de 5 min.

ANNEXES

Je faisais déjà du foot et la vie collective est plus facile car on le fait souvent en sport co, je n'ai pas eu de mal avec ça.

Je me suis plus ouverte aux autres depuis que je suis rentré en formation, alterner entre le stage et le CQP m'a permis d'aller plus facilement vers, les gens, j'ai pris confiance en moi et je continue de prendre confiance en moi.

Aujourd'hui, je suis apprenti secrétaire assistante avec le club et cela m'apporte beaucoup de choses concernant les compétences annexes du métier d'éducateur. J'ai fait un BPJEPS de 2020 à 2021.

Je souhaite continuer vers un soit un DEUST ou un BMF. Et pourquoi pas faire une formation de formateur pour travailler sur le dispositif SESAME.

En rentrant en BPJEPS, je me suis aperçu que c'était plus facile pour moi que pour ceux qui arrivaient directement en BP, on savait faire une grille de séance, on connaissait les caractéristiques des public, le début du BPJEPS ressemblait au CQP et au fur et à mesure c'était plus précis.

Ma phrase : formation enrichissante



Interview d'E... le 1er avril 2022

J'ai 23 ans et j'ai suivi le parcours animation citoyen (PAC) 2019/2020 au campus de Dinard avec le comité régional UFOLEP.

J'avais arrêté mon parcours scolaire en fin de seconde et je n'ai rien fait durant 2 ans.

J'ai effectué des stages dans une école. Les enseignants m'ont trouvé proche des enfants et m'ont conseillé de m'orienter vers l'animation. J'ai également fait une PPI (prestation préparatoire à l'insertion).

La mission locale de St Briec m'a ensuite orienté vers le PAC et le CQP ALS.

Durant ce parcours les formateurs nous apprennent vraiment bien le métier, on approfondit le sujet. J'aurais aimé que ça dure plus longtemps.

Au début je restais fermé, plus ça avançait plus je m'ouvrais. La formation s'est très bien passée, les formateurs ne m'ont pas lâché.

Avant la formation, dès qu'un truc n'allait pas dans mon sens, je voulais arrêter. Maintenant j'ai appris à continuer sur ma lancée. Je baissais les bras quand je n'y arrivais pas, maintenant j'essaie de forcer le passage.

Travailler en groupe crée des liens, il y avait un esprit de groupe qui aidait à continuer et j'ai aimé ça. Quand ça n'allait pas, j'allais voir les autres et ils m'aidaient à aller mieux.

Dans ce parcours, on nous explique bien pourquoi on ne réussit pas et ce qu'il faut faire pour s'améliorer. Tout le monde est là pour tout le monde. Vivre en communauté permet de souder le groupe et apprendre des autres.

Le parcours m'a permis d'être une meilleure version de moi-même, m'a donné plus confiance en moi et en mon projet, il m'a permis de m'améliorer et d'obtenir le diplôme.

Après le parcours, j'ai fait une garantie jeune puis une mission de service civique à l'UFOLEP 22. Ça a été dur à cause du covid. J'ai créé le dispositif "Du virtuel au réel" (soirée sportive avec et sans manettes) avec l'équipe de l'UFOLEP.

J'ai acquis de l'expérience et j'ai appris à mettre en œuvre des projets. Grâce à la formation et aux encadrants, j'ai pu m'améliorer et apprendre de mes erreurs. J'ai progressé en expression orale et en animation d'un groupe. Je dois encore à ce jour acquérir des compétences en expression écrite et être moins en retrait.

Après le service civique, j'ai été en CDD à l'UFOLEP et je cherche maintenant du travail. Je souhaite m'orienter vers le BPJEPS pour trouver plus facilement un emploi et devenir éducateur sportif. Pour cela, il faudra d'abord que j'obtienne le permis de conduire et que je travaille mon expression écrite.

Je pratique l'athlétisme, le foot, les sports de combat. Je fais 2h de sport par jour. J'aime bien les mangas.

Si quelqu'un hésite à faire la formation, il faut qu'il la fasse parce qu'elle est vraiment bien.

ANNEXES

Interview d'E... le 2 février 2022

J'ai 20 ans et je suis présent sur le parcours SESAME de Douarnenez avec le comité régional Sports pour Tous depuis l'open 1 (premier séjour de remobilisation).

Après un parcours scolaire qui m'a amené jusqu'à un niveau bac, je souhaitais m'orienter vers les métiers de paysagiste. Dans un second temps, étant intéressé par la culture Bretonne (expérience de figurant dans des spectacles de musique et/ou de danse) et pratiquant l'escrime en club, j'ai souhaité m'orienter vers le domaine de l'escrime artistique. Je voulais développer cette activité en centre Bretagne. Ce projet professionnel implique d'obtenir le CQP. Mes parents ont eu connaissance du parcours de formation proposé dans le cadre de SESAME ce qui m'a décidé à intégrer cette formation.

Les premiers séjours open m'ont semblé un peu long, j'avais l'impression que c'était un peu du "remplissage". Avec l'aide des formateurs, on arrive maintenant à voir les choses et les informations importantes. Le padlet qui propose des documents en ligne nous aide. Nous avons eu l'occasion d'aller à la plage et de nous baigner en groupe. J'ai aimé les stages dans le dojo de F..., un formateur, qui nous a montré ce qu'il fait dans son métier d'éducateur sportif.

Je ne connais pas bien l'organisation du sport en France du coup je ne sais pas toujours à qui m'adresser en fonction de mes besoins. J'avais aussi besoin d'acquérir des compétences en matière de réglementation et de préparation de séances.

Faire une formation en internat est une nouveauté pour moi. On fait aussi beaucoup d'observation de situations concrètes. Ce fonctionnement en petits groupes avec un accompagnement n'est pas désagréable. Je trouve que la formation aide à prendre ses responsabilités, à s'organiser pour travailler plus efficacement, à observer.

La vie de groupe continue aussi à l'extérieur des temps de formation. J'ai été surpris de voir que c'est vraiment l'animateur qui doit faire l'énergie de la séance. Mon tuteur m'apporte des contacts de personnes ressources.

« Soit je gagne soit j'apprends » (N. Mandela), cela veut dire qu'on apprend de nos erreurs, le manque de connaissances doit susciter des corrections pour apporter des bonnes choses aux gens.

Interview d'E... le 7 avril 2022

E... est entrée en 2019 dans le dispositif à l'âge de 18 ans, elle a connu SESAME, suite à une préparation opérationnelle à l'emploi (POP) avec un projet qui restait vague, via sa mission locale grâce à sa conseillère qui la connaissait bien et qui a trouvé que le parcours citoyen (coordonné) pourrait répondre à ses aspirations.

Avant sa POP, a débuté un CAP, elle a travaillé de l'hôtellerie-restauration, elle pratiquait le judo.

Lorsqu'elle entre dans le dispositif, elle passe un BAFA qu'elle débute en avril 2020 et termine en juin 2021 seulement pour cause de covid. Elle souhaitait obtenir un BSB avec le BAFA et reçoit une aide individuelle pour le passer en Normandie à côté de Caen, elle obtient également une aide de son foyer pour l'aider à payer ses frais de déplacements et d'hébergement.

Elle passe le CQP ALS et est en stage au C... où elle pratique et encadre une diversité d'activités sportives basket, boxe, judo, tennis de table, foot, escrime...) avec un tuteur très présent et attentif. Elle effectue un service civique dans un ACM mais n'en tire que peu d'intérêt ce qu'elle attribue aux conditions liées à la pandémie, aux particularités du lieu d'accueil et au manque d'accompagnement mais également à sa limite de se gérer seule.

Elle retient de son parcours des temps forts tels que :

Sur le BAFA

- un stage de base qui lui a permis d'apprendre à se connaître, la vie collective, à négocier et s'accorder avec les autres ceci malgré la fatigue ;
- des moments favorables à l'échange ;
- la découverte d'activités physiques ludiques ;
- des environnements de vie extraordinaires...

Sur le CQP ALS

- une approche des apprentissages différents de celui du monde scolaire ;
- des démarches qui donnent envie d'apprendre (notamment pour les jeunes qui sont en difficulté au regard de leur scolarité) ;
- des activités originales...

Elle a rencontré des difficultés car a dû travailler seule chez elle mais a acquis de la méthode en recopiant ses cours avant les certifications, en faisant face à une baisse de confiance en elle qui l'a obligé à se poser des questions, à se remettre en cause, à rechercher à s'améliorer. Elle a également rencontré des difficultés à se faire comprendre des autres, mais au final, avec l'accompagnement d'un de ses formateurs qui l'a aidé (elle et d'autres jeunes de la promotion), y compris sur des temps de congés, elle a repris confiance en elle à l'obtention des diplômes.

Grace à cet accompagnement, elle a pu se remettre à la pratique sportive suite à une prise de poids, là encore liée à la période de confinement, bénéficier d'un soutien psychologique, se construire des fiches d'activité pour s'entraîner.

Ce parcours qu'elle a conduit en continu (sans interruption) lui a permis de grandir, de gérer son stress et son énergie, d'apprendre à se refaire confiance, à prendre en considération les remarques qui lui sont faites pour s'améliorer et améliorer ses pratiques.

Aujourd'hui elle est encore dans le dispositif, elle est à la recherche d'un emploi stable et à temps plein, les offres d'emploi dont elle prend connaissance ne correspondent pas à ses aspirations, elle pense qu'il est temps de s'engager dans une formation au BP JEPS APT mais ne pense pas être à niveau physique attendu, elle envisage de se préparer pour passer des épreuves de sélection en 2023 seulement.

ANNEXES

Interview de L... le 8 avril 2022

Je suis entrée dans le dispositif en 2018 à 18 ans

Je n'avais aucun diplôme, j'ai été refusé pour entrer en CAP esthétique, j'ai arrêté l'école et rien fait pendant 1 an (manque de motivation, plusieurs déceptions passées). Je vivais avec ma famille (maman – sœur), pas de contact avec le papa depuis longtemps. Je pratiquais la boxe depuis 4 ans. Je n'avais plus de contact avec mes amis en réel (communication virtuelle uniquement), j'étais seule. Je vivais en décalé, pas de rythme quotidien.

Ma sœur était suivie par la Mission Locale de Rennes ce qui m'a permis de rencontrer G... (conseiller Mission locale) qui m'a parlé du PAC (parcours animation citoyen) peu de temps avant le démarrage. J'aimais le sport et avais un intérêt pour les métiers de l'animation.

J'ai débuté mon BAFA mais pas suivi l'appro « public handicapé » à cause de la crise sanitaire, obtenu le CQP ALS selon le calendrier prévisionnel du PAC. Je souhaitais aller vers un BP APT mais n'ai pas été prise après le CQP et ensuite ai changé de parcours.

Les temps et/ou expériences forts vécu durant le parcours :

- le film réalisé par des professionnels : « c'était touchant de voir des gens s'intéresser à nous » ;
- la vie collective : « c'était réconfortant de s'intégrer à un groupe conséquent, tout le monde s'entendait bien » ;

- la relation aux formateurs : « les formateurs étaient proches des stagiaires, on pouvait parler de tout, ils ont des profils différents et sont à l'écoute ».

Malgré quelques appréhensions au début j'étais plus impatiente qu'angoissée.

Les difficultés rencontrées :

- le relationnel avec 1 autre stagiaire, mais ça ne durait pas longtemps ;
- le rythme avec des difficultés à me lever, je ne mangeais pas le matin.

Aujourd'hui avec le rééquilibrage de mon horloge biologique, je me lève tôt et aime voir la journée défiler...

Cette partie de ma vie est singulière au regard :

- du PAC est étape super importante. J'ai pris confiance en moi, je m'amusais en formation, je suis sortie de la gaminerie et ai évolué dans mon vocabulaire ;
- de la vie en collectivité qui m'a permis de souffler (éloignement temporaire de la famille), de vivre avec d'autres et au retour à la maison il y avait plus de dialogues ;
- « avant la formation je n'avais pas la vision de la réalité du métier, mais j'ai été positivement surprise : + de contacts humains, et transmettre son savoir à la fois au public mais aussi aux collègues » ;
- du site de formation et vie collective de Dinard qui était proche de la mer et était un +++...

ANNEXES

J'ai vu évoluer mon comportement : je suis moins dure dans ma façon de penser, je juge moins l'autre. Ma famille a également observé une prise en maturité, une évolution de ma manière de parler.

A la sortie du parcours (avant l'été), je suis intervenue sur les actions summer landrel (entre propositions sportives et culturelles, l'objectif est de proposer un mois entier gratuit de temps forts au sein du quartier du B...) et caravane du sport (initiation au sport et à la citoyenneté). J'ai passé les tests de sélection BP JEPS mais n'ai pas été admise.

Je souhaitais être animatrice sportive, mais ma maman a eu des problèmes de santé, je n'ai rien fait pendant 1 an sur le plan professionnel (pause forcée mais pas inquiète car j'avais un diplôme).

Depuis septembre 2021, je travaille à l'hôpital avec pour mission de nettoyer les bureaux (temps complets horaires fixes 6h30 – 14h), j'ai déménagé avec mon copain. J'ai repris contact avec mon papa (relations très positives). Je n'ai pas de projet professionnel bien déterminé. Je souhaite m'épanouir personnellement et vivre correctement.

Je serai à l'avenir vigilante au salaire proposé. Mais sans considération de rémunération, je choisirais le métier d'animatrice sportive.

Cela aura été une expérience nécessitant de l'implication, du travail mais source de plaisir et amusement.



ANNEXES

Interview de M... le 28 mars 2022

M... est entré dans le dispositif en 2015 à l'âge de 19 ans par la mission locale de Lorient, elle est passée auparavant par une plateforme d'orientation, a fait une préparation opérationnelle à l'emploi (POP).

Elle était titulaire d'un CAP coiffure mention coloriste mais a dû penser à une reconversion pour raison de santé. Ce qu'elle appréciait dans la coiffure c'était déjà le côté social mais elle ressentait le besoin d'évoluer personnellement, d'éviter la routine, de maturer. En qualité d'habitante du quartier elle était déjà investie sur son territoire, et conduisait des actions en faveur de l'égalité homme-femme ou centrés sur des sujets de société.

Elle a commencé un BAFA mais ne l'a pas terminé car elle est entrée rapidement sur une formation de 6 mois au CQP animateur périscolaire et ne pensait pas utile de cumuler les deux formations. Sa formatrice lui donne le goût du travail et le sens du métier. A l'issue de cette période M... travaille pour la mairie de Lorient comme animatrice et cumule son emploi « découpé » avec un poste complémentaire dans le service maintenance de la piscine. Sa situation la contraint à des emplois du temps à trous, à d'incessants allers-retours, à faire face à des frais importants de déplacement.

Suite à l'obtention de son CQP, M... entre dans une formation au BP JEPS LTP. Cet engagement l'oblige à mettre entre parenthèse sa vie familiale, sa formatrice CQP devient sa tutrice de stage et favorise la continuité de son accompagnement. Elle obtient le BP JEPS LTP en 2019.

M... termine un second contrat PEC le 20 janvier 2022 dans une MJC et a également un nouveau projet professionnel. Faisant déjà de la location de gîtes, elle souhaite proposer un service de conciergerie estivale en s'appuyant sur le réseau qu'elle s'est construit. Ce choix mûrement réfléchi elle l'a fait parce qu'elle a pu constater que :

- son engagement ne permettait plus de délimiter vie personnelle et vie professionnelle ;
- sa rémunération ne lui permettant pas de vivre correctement ;
- elle aspirait à un poste à responsabilité en relation avec le BP JEPS LTP (Directrice d'ACM) qui ne lui était pas proposé.

Par ailleurs, elle souhaite s'accorder à nouveau du temps pour elle, se remettre à la pratique de sports de combat, de remise en forme à titre personnel.

M... souligne que n'ayant pas eu l'occasion d'exercer le métier de Directrice d'ACM à l'issue de sa formation au BP JEPS LTP, elle estime ne pas avoir stabilisé les compétences nécessaires aux missions.

Elle retient de son parcours :

- La reprise de confiance en elle et son appétence pour le métier ;
- le BAFA a été pour elle une découverte ;
- le CQP l'opportunité de rencontres, de se créer un réseau ;
- son emploi à la mairie la découverte de réseaux éducatifs ;
- le BP JEPS LTP la rencontre à nouveau avec une formatrice capable d'accompagner individuellement ses stagiaires au regard des difficultés personnelles, psychologiques et de les soutenir ;
- une prise de conscience des problématiques et enjeux du champ de l'animation ;
- de même, sans l'aide de la mission locale pour lui permettre de passer son permis de conduire et des divers financements qu'elle a été chercher, elle n'aurait pas été en mesure de finaliser son parcours.

Elle considère que son parcours lui a permis de découvrir, d'évoluer personnellement, de bénéficier d'environnements favorables à sa maturité et de développer ses curiosités et engagement.

M... n'exclue pas de revenir un jour à l'animation mais par la porte Directrice d'ACM.

Interview de N... le 28 mars 2022

N... est rentré dans le dispositif en 2018 à l'âge de 17,5 ans, après avoir obtenu son BAC SPVL avec mention bien, il essuie des refus d'orientation via la plateforme ParcoursSup, son idée est alors de devenir éducateur spécialisé. Il se retrouve à fréquenter une maison de quartier. Il pratique le football, la boxe anglaise et fait preuve d'une véritable appétence pour les activités physiques et sportives. La maison de quartier le met en relation avec le comité régional Sports pour Tous qui conduit un parcours coordonné.

Il reste, dans un premier temps, prudent car doute de ses capacités à suivre un parcours dans le champ des activités physiques et sportive au regard de son handicap, mais s'engage dans le dispositif qui lui permet de le faire sans contraintes financières.

Il rejoint donc le parcours où il bénéficie d'une très bonne intégration dans un groupe où la diversité domine, les niveaux de chacun différent et où il trouve un groupe qui va développer une véritable solidarité entre ses membres avec des pratiques pédagogiques moins contraignantes que celles du système scolaire.

Il suit une formation, au CQP ALS JSJO qui lui permet de prendre le temps de choisir son option, de découvrir les métiers, de se tester, de se positionner, et de bénéficier d'une véritable progressivité des apprentissages. A cause du covid, la formation déménage en cours sur Guerlédan qui est un site qui favorise la qualité de vie collective.

Il passe les épreuves de sélection au BP JEPS APT alors qu'il est encore en formation au CQP ALS avec l'un de ses camarades de promotion. A son entrée en BP JEPS il s'appuie très vite sur les compétences qu'il a acquises en CQP, il se confronte à des méthodes plus théoriques et approfondies, à un niveau scolaire plus élevé qui nécessite un travail individuel important avec beaucoup de productions écrites alors que le travail sur le CQP était plus collectif, interactif et participatif.

Il doit également se conformer à une exigence d'hygiène de vie nécessaire à l'acquisition du BP JEPS. De plus la période covid a fortement défavorisé les temps consacrés à la pratique. Ces conditions lui ont révélés sa difficulté à se concentrer.

Ces périodes lui permettent de :

- se rendre compte de ses capacités ;
- douter par moment ;
- se forger un mental solide qui l'invite à se surpasser, ceci malgré de difficultés personnelles et familiales ;
- découvrir des activités ;
- identifier l'importance des temps de vie collective ;
- vivre des temps de solidarité (sur le CQP) ;
- vivre des dynamiques de mise en compétition (PB JEPS) ;
- faire avec son handicap ;
- composer avec un éloignement familial et une mère malade ;
- bénéficier de soutien et d'aménagements par l'équipe éducative qui reste disponible et mobilise des pédagogies adaptées et participatives.

Après l'obtention du BP JEPS APT, N... exerce pour la ville de Vannes le métier d'éducateur sportif polyvalent durant l'été mais sa motivation est ailleurs, il veut aider, accompagner et suivre la progression des bénéficiaires de son action ce que son emploi d'été ne permet pas de faire. C'est à nouveau vers le métier d'éducateur spécialisé qu'il se tourne.

A l'issue de ce parcours, s'il avait des compétences à acquérir, il irait se faire de l'expérience avec des stages d'immersion en IME, dans l'accueil de réfugiés, dans l'humanitaire. Aujourd'hui, il fait des petits boulots en attendant de pouvoir intégrer une école, pour cela il est à la recherche d'un employeur pour devenir apprenti éducateur spécialisé.

ANNEXES

A l'issue de ce parcours, s'il avait des compétences à acquérir, il irait se faire de l'expérience avec des stages d'immersion en IME, dans l'accueil de réfugiés, dans l'humanitaire. Aujourd'hui, il fait des petits boulots en attendant de pouvoir intégrer une école, pour cela il est à la recherche d'un employeur pour devenir apprenti éducateur spécialisé.

Il a pu passer son permis de conduire aidé par la mission locale durant ce parcours qui lui a notamment prêté un véhicule.

N... pense que cela fait du bien de sortir de son lieu de vie habituel, de rencontrer d'autres personnes, de bénéficier d'un mélange social, de « donner à voir » pour combattre les préjugés, de « prendre des coups » pour mieux se relever...

Il reconnaît que sans la sécurisation financière (conseil régional de Bretagne, Garantie jeune...) son parcours n'aurait pas été possible.

Aujourd'hui, il lui faut trouver un employeur pour suivre une formation de 3 ans en apprentissage comme éducateur spécialisé, il pourra alors s'appuyer sur sa pratique d'éducateur sportif.

ANNEXES

Interview de P... le 25 mai 2022

P est entré dans le dispositif en 2016 à l'âge de 24 ans, il était suivi par C de la DDSC 56.

P était SDF sur Lyon, il consommait des substances illicites. Il est revenu en Bretagne pour sortir de son environnement ainsi que recommencer une vie plus saine. Concernant sa dépendance il n'a pas fait l'objet d'un suivi particulier et s'en est sorti « au mental ».

Il souhaitait changer d'emploi, il était investi comme bénévole au centre social P... auprès des jeunes ados et était également engagé auprès de la Croix Rouge comme secouriste.

C'est le centre social qui l'a orienté vers la mission locale et sa conseillère S... qui l'a orienté vers le dispositif. Grâce à la mission locale il a pu passer son permis de conduire et a bénéficié d'un très bon suivi. Il a également été adhérent de l'université sociale. Il a pu bénéficier du dispositif parce qu'il habitait en QPV.

P a débuté son parcours par un week-end de remobilisation, il a débuté un BAFA qu'il a obtenu en 2017, il a travaillé avec cette première qualification pendant un an au centre social P... en accueil collectif de mineurs et a effectué 6 mois d'animation avec un CDD au B.... Par la suite il a passé un BP JEPS LTP qu'il a obtenu en 2019.

Il a pu apprendre la méthodologie de projet, à poser une problématique qui sont des compétences qui lui ont servies dans sa vie quotidienne et qu'il mobilise aujourd'hui comme outil. A sa sortie du BP JEPS LTP il a pu travailler un an sur le secteur enfance mais ne gagnait que 800€ par mois. Il a fait un burn-out et mis 6 mois à récupérer. En juin 2020 et devient formateur BAFA sur plusieurs sessions pour l'A... ainsi que pour la F... pour une session. A la suite il a effectué 2 séjours l'été 2020 dont un en juillet sur Royan et un en août en Corse.

Il apprend en août le décès d'une jeune fille lors d'un séjour sur la colonie de vacances le Royan et décide d'abandonner l'animation au regard du risque de l'exercice du métier et en mettant la rémunération et les responsabilités en lien avec le métier. En septembre 2020 il devient ambulancier, accepte les contraintes liées à l'exercice de son nouveau métier mais devient financièrement plus autonome.

L'un des principaux freins qu'il a pu rencontrer est lié aux problèmes financiers car « l'animation paie mal ».

« C'est en apprenant que l'on grandit », c'est ce qu'il retient de son parcours. Il reste conscient que c'est beaucoup d'engagement et d'énergie mais cela lui a permis de se poser, de réfléchir....

ANNEXES

La différence entre le lycée et le parcours, réside dans le fait que dans le parcours il y avait beaucoup d'apports théoriques bien expliqués.

A part deux ou trois cours théoriques un peu longs, je ne me suis jamais ennuyée. J'ai été très à l'aise dans le groupe et me suis sentie toujours soutenue notamment par C... l'une des formatrices que j'avais la chance de connaître depuis longtemps.

Le parcours a renforcé mon projet professionnel et m'a permis de m'ouvrir. J'ai progressé dans mes postures et mes placements professionnels. Sur le plan personnel, j'ai plus confiance en moi. Mes parents trouvent que je parle trop maintenant !!! (:-)). Et cela m'a permis de me faire des amis nouveaux.

Sur le plan de la langue française, je crois avoir progressé durant ce parcours à l'oral mais aussi à l'écrit du fait de l'obligation de faire un dossier. Mais c'est autant la formation que les expériences que j'ai eu après le parcours qui m'ont permis de me sentir plus à l'aise en français mais aussi en termes d'autorité auprès des publics que j'encadre.

On est resté très liés avec certains ; c'est d'ailleurs grâce à un ancien stagiaire (I) que j'ai eu les contacts pour l'emploi que j'occupe aujourd'hui.

A la sortie du parcours, je me suis retrouvée sans rien et suis restée sans rien faire pendant quelques mois. J'ai fait beaucoup de recherches d'emploi toute seule de mon côté mais sans aucune réponse. J'ai trouvé en novembre un emploi dans le domaine périscolaire.

Au début du parcours, je voulais être éducatrice sportive ; c'est toujours le cas et j'aimerais avoir plus d'heures dans l'animation sportive. Je voudrais aussi faire un BPJEPS Activités physiques pour Tous, mais j'ai peur de ne pas réussir. J'ai aussi un rêve : rentrer dans la police ou la sécurité.

J'avais fait un concours d'entrée et j'avais réussi les épreuves physiques et écrites, mais j'ai eu peur d'aller à l'oral et je ne suis pas allée à l'entretien...

J'ai actuellement un contrat de travail à durée déterminée de 15h par semaine dans le domaine périscolaire. Au début, j'étais beaucoup sur des tâches de la vie quotidienne mais suis maintenant davantage sur des missions d'animation sportive. Ce que je préfère.

Je n'ai aucun regret, au contraire. Si je devais donner un message à d'autres jeunes : Foncez !

Interview de S... le 6 mai 2022

Je suis rentrée dans le dispositif en mai 2019. A l'époque, j'étais en service civique à l'AS..., club de football de la région rennaise. J'ai eu un parcours scolaire qui m'a permis d'obtenir un CAP vente, mais je n'avais pas beaucoup d'intérêts pour cette orientation. Ce qui m'a amenée à arrêter le lycée en cours de cursus. Au collège, j'avais fait un stage à la Ville de Rennes, au service « animation » et ça m'avait beaucoup plu. En parallèle de mes études, je jouais au football en section au collège puis au Lycée, en club et j'aimais le sport. Du coup, après mon arrêt au Lycée, j'ai fait un service civique et ai également fait du bénévolat notamment sur une action « La main verte ». C'est à ce moment de ma vie que le parcours est arrivé !

A l'époque, j'étais suivie par le Relais [centre de placement Familial Spécialisé] et les éducateurs m'ont orientée vers le BAFA du C... et vers un conseiller Mission Locale de Rennes qui m'a tout de suite parlé du Parcours SESAME. C'est ainsi que je me suis en même temps inscrite à la Mission Locale et en même temps au parcours organisé par le comité régional UFOLEP.

J'ai commencé par participer aux séjours « starter » [séjours de mobilisation /orientation] puis ai terminé mon BAFA que j'avais commencé avant d'entrer dans le parcours. Après j'ai enchaîné avec le CQP Animateur de Loisirs Sportifs (option Jeux sportifs Jeux d'opposition) que j'ai obtenu en juin 2020.

Je n'ai pas eu d'arrêts pendant le parcours ; j'avais déjà en tête mon projet professionnel et j'avais déjà fait un service civique et avais débuté mon BAFA. Du coup, j'ai eu mon BAFA et mon CQP pendant le parcours, c'est-à-dire entre septembre 2019 et juin 2020.

Le souvenir de cette période que je garde en mémoire, c'est la mer ... à Dinard quand je suis arrivée au Campus avec l'UFOLEP et le fait que je n'étais pas du tout stressée de commencer une formation nouvelle.

Le fait de vivre en groupe est aussi un bon souvenir.

J'ai le souvenir d'une belle équipe de stagiaires mais aussi de formateurs. Top ! Et le fait d'être en collectivité, c'était bien car cela permettait de partager des choses.

On a appris des activités que je ne connaissais pas.

J'avais quelques difficultés à parler, car je suis française mais d'origine du Sri Lanka et en famille on parle le Tamoul et j'étais réservée. J'ai parfois eu des doutes notamment par rapport aux épreuves de certification et surtout par rapport au dossier écrit. J'avais juste de l'appréhension pour tout ce qui était lié à la théorie. J'ai pensé parfois à arrêter, non pas parce que cela ne me plaisait pas mais parce que je pensais ne pas pouvoir passer les épreuves (oral et écrit).

Dans ma difficulté à rédiger mon dossier, j'ai eu l'aide des éducateurs du Relais, et des formateurs. Et je me rappelle du soutien de mon conseiller mission locale en termes d'orientation et de motivation.

Mais en dehors de cela, je n'ai pas eu d'autres difficultés pendant le parcours, car j'habitais chez mes parents et, étant en Garantie-Jeunes, j'avais une petite ressource. Sur le plan de la mobilité, on faisait du covoiturage avec les autres stagiaires ou les formateurs pour faire les trajets entre Rennes et Dinard. Par contre, j'ai été en difficulté à la sortie de parcours. A la fin du CQP, je me suis sentie perdue. Je pensais qu'on aurait été accompagnées pour trouver un emploi. Pendant quelques mois j'ai été complètement perdue et ne savait pas quoi faire.

L'équipe de formateurs était « bonne » et apportait beaucoup de conseils. Ils étaient tout le temps dans l'accompagnement et l'aide.

EVALUATION DE L'ACTION 2019 DE — DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET PROFESSIONNEL AU — SERVICE DU PROJET DU JEUNE

Le périmètre de l'action conduite

Il porte sur le suivi de deux parcours coordonnés et citoyens (l'un pour le sud Bretagne, l'autre pour le nord Bretagne).

Ces parcours concernent une cohorte de 41 jeunes très éloignés de l'emploi sur la période 2019-2020.

Ils intègrent un accompagnement qui va du repérage à l'insertion vers l'emploi en passant par des séjours de remobilisation, de l'animation volontaire, des expérimentations citoyennes, la qualification professionnelle (CQP ALS).

Un contexte particulier

Les actions conduites ont été adaptées au regard de la crise sanitaire et des conditions de mise en œuvre des parcours ce qui :

- implique qu'une partie seulement (44%) des jeunes a pu faire l'objet de cette évaluation ;
- ne permet pas de porter un regard exhaustif sur l'ensemble des aspects initialement prévus ;
- modifie potentiellement les besoins des jeunes en termes d'accompagnement.

Pour autant, il résulte de l'action conduite les constats et analyses suivants :

Le périmètre de l'action conduite

Il porte sur le suivi de deux parcours coordonnés et citoyens (l'un pour le sud Bretagne, l'autre pour le nord Bretagne).

Ces parcours concernent une cohorte de 41 jeunes très éloignés de l'emploi sur la période 2019-2020.

Ils intègrent un accompagnement qui va du repérage à l'insertion vers l'emploi en passant par des séjours de remobilisation, de l'animation volontaire, des expérimentations citoyennes, la qualification professionnelle (CQP ALS).

Les éléments relevés

33% des jeunes ont fait l'objet d'un accompagnement relevant du social pour 94% qui ont fait l'objet d'un accompagnement professionnalisant (interruptions en cours de parcours mais jeunes toujours inscrit dans le dispositif).

Ces accompagnements mobilisent la fourchette de 30 à 40% du temps consacré à la formation et portent sur :

- l'environnement éducatif (autre que familiale) pour 88% des jeunes avec un travail qui a principalement trait aux postures, aux comportements et attitudes ;
- le territoire du jeune pour 83% d'entre eux autour de la mobilité, la recherche de stage proche de son lieu de vie... ;
- la remobilisation du jeune (fatigabilité, gestion des émotions des énergies...) pour 66% des jeunes ;
- une adaptation de l'accompagnement pour 83% des individus ;
- l'environnement familial pour 11% d'entre eux.

EVALUATION DE L'ACTION 2019 DE — DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET PROFESSIONNEL AU — SERVICE DE PROJET DU JEUNE

Un travail de remobilisation préalable à l'action de formation professionnelle est donc nécessaire pour 2/3 des jeunes afin de leur permettre de retrouver des rythmes et des codes sociaux indispensables au travail de formation et d'expérimentation vers un métier.

Ce travail intègre d'autres acteurs éducatifs que l'équipe de formateurs tels que les éducateurs sportifs, les éducateurs spécialisés, de rue... ainsi que les ressources du territoire du jeune pour les mettre en relation, préparer et rendre opérationnel le travail de découverte de l'environnement professionnel et de l'alternance.

Même si dans le cahier des charges de la formation un plan d'accompagnement est programmé, la réalité laisse apparaître qu'il doit être adapté et que c'est bien une individualisation qui doit être observée pour répondre aux difficultés rencontrées par chaque jeune.

La relation aux familles reste marginale dans les situations regardées (concerne seulement 11% des jeunes) mais ne doit pas être négligée car elle reste un levier certain d'amélioration des conditions d'insertion du jeune.

Ils traitent pour tous les jeunes (y compris ceux qui ont abandonnés en cours) des aspects :

- administratifs pour 100% des jeunes ;
- de la vie quotidienne pour 100% des jeunes ;
- économiques pour 66% des jeunes ;
- de la mobilité pour 66% des jeunes ;
- de la santé pour 22% des jeunes ;
- relatifs à l'hébergement pour 22% des jeunes ;
- relatifs à la restauration pour 16% des jeunes.

Les domaines dans lesquels les jeunes doivent tous être accompagnés portent sur les aspects administratifs (qui intègrent également l'accès à leurs droits) et l'organisation de leur vie quotidienne au regard des conditions de formation durant le parcours.

Pour 2/3 d'entre eux un accompagnement sur les aspects économiques et à leur mobilité (pour se rendre en formation mais aussi sur leurs lieux de stage) est nécessaire pour limiter des freins qui viendraient mettre un terme à leur parcours prématurément. Pour information, la session 2020-2021 du parcours sud Bretagne (qui touche les jeunes d'un territoire géographique vaste concernant les 4 départements de la région) intègre plusieurs itinéraires de transports collectifs (minibus) pour palier à cet obstacle à la participation des jeunes. Cette action est mise en place par l'équipe pédagogique, financée via des prescripteurs par des fonds SESAME dédiés à l'aide à la mobilité

Pour près d'1/4 des jeunes des suivis, conseils mais aussi orientations vers d'autres institutions ou professionnels de la santé et de l'hébergement restent une condition à leur implication dans le processus d'insertion sociale et professionnelle.

Il arrive que des besoins spécifiques relatifs à la restauration des jeunes fassent jour mais ils sont la plupart du temps une déclinaison des conditions économiques du jeune.

EVALUATION DE L'ACTION 2019 DE — DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET PROFESSIONNEL AU — SERVICE DE PROJET DU JEUNE

Ces accompagnements se font selon diverses modalités :

- par l'équipe pour 100% des jeunes ;
- avec la mobilisation de tiers pour 66% des jeunes ;
- par co-accompagnement avec d'autres acteurs pour 22% des jeunes ;
- par relais en déléguant pour 11% des jeunes ;

à l'initiative :

- de référents de la formation ;
- de référents de l'expérimentation professionnelle ;
- de référents de la vie quotidienne ;
- de jeunes.

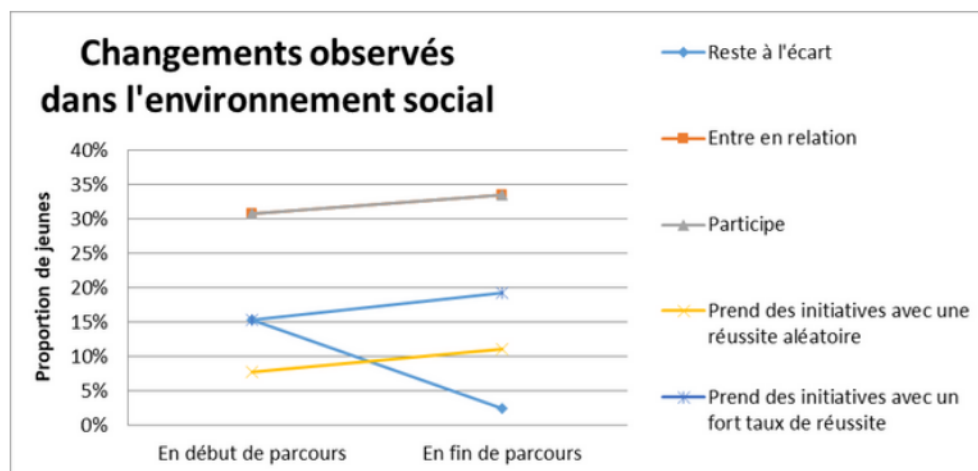
Ces accompagnements ne découlent donc pas uniquement de l'équipe pédagogique en charge de la conduite des parcours, mais font appel à une équipe éducative élargie qui intègre divers aspects de la vie du jeune depuis son entrée jusqu'à sa sortie du dispositif.

Ils se font de manière :

- Informelle (non prévisible) pour 100% des jeunes ;
- Informelle (sur demande du jeune) pour 100% des jeunes ;
- Formelle (prévu et ordonnancé dans le dispositif) pour 100% des jeunes ;
- Informelle (à l'initiative de l'équipe) pour 66% des jeunes ;
- Informelle (sur demande d'un tiers) pour 66% des jeunes ;
- Relevant de l'amélioration continue du dispositif pour 66% des jeunes.

Ces informations révèlent les différentes formes que prennent ces accompagnements et illustrent l'utilité de mise en œuvre d'un nécessaire croisement des approches pour répondre à des besoins exprimés ou non par les jeunes.

Il résulte de ces parcours des évolutions de comportements chez les jeunes dans le dispositif qui se traduisent par des observables sur les temps de regroupement en centre de formation mais aussi dans leur environnement social et dans leur environnement professionnel.



EVALUATION DE L'ACTION 2019 DE — DÉVELOPPEMENT SOCIAL ET PROFESSIONNEL AU — SERVICE DE PROJET DU JEUNE

